



**Horaires Imsak et Iftar
des villes algériennes**

	Iftar		Imsak
Alger	19:17	Alger	4:46
Béjaïa	19:09	Béjaïa	4:38
Oran	19:31	Oran	5:02

Saha ftourkoum



MATCH ALGÉRIE-CAMEROUN /
AFFAIRE GASSAMA

**La FIFA rendra
son verdict le
21 avril prochain**

P.11

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 7 AVRIL 2022 // N°280 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

LE VAUDEVILLE DU « MARCHÉ
ILLÉGITIME » SUR LE DOS DES
SAHRAOIS

**Pedro Sanchez
«rompra le jeûne»
chez Mohammed
VI aujourd'hui** P.2



SURCONSUMMATION
DURANT RAMADHAN

**Une campagne
contre le
gaspillage** P.2



L'EDITORIAL DE
« L'EXPRESS »

**L'auberge
espagnole** P.3



LA DETTE PUBLIQUE DE
L'ALGÉRIE RESTE MOINS
IMPORTANTE QUE CELLES
DE SES VOISINS

**Des perspectives
de décollage
plus importantes
pour l'Algérie** P.5



POURQUOI IL FAUT CROIRE QUE LA GUERRE EN UKRAINE
EST ÉGALEMENT AUX PORTES DE L'ALGÉRIE

**Les « conséquences
maghrébo-sahéliennes »
de la déflagration russe** P.3



FUSILS-MITRAILLEURS FMPK,
1 MISSILE SOL-AIR DE TYPE STRELA-M2,
ROQUETTES ET LANCE-ROQUETTES
RPG ET BOMBES

**L'ANP récupère
un véritable
arsenal de guerre**

- EL DJEICH : « METTRE HORS D'ÉTAT DE NUIRE UN «PROJET INFERNAL» VISANT LES FONDAMENTS DE L'ÉTAT »
- LES EFFORTS DE L'ANP POUR RÉDUIRE LES DERNIERS RÉSIDUS DU TERRORISME
- DE LA GLACIÈRE AUX MAQUIS DE SKIKDA : LES AVEUX SAISSANTS DES TERRORISTES CAPTURÉS À SKIKDA

P.3



BURKINA FASO / PROCÈS SANKARA : PRISON À VIE POUR L'ANCIEN PRÉSIDENT BLAISE COMPAORÉ

L'ancien président du Burkina Faso Blaise Compaoré, en exil en Côte d'Ivoire, a été condamné mercredi à la prison à vie dans le cadre du procès de l'assassinat de l'ancien chef de l'Etat Thomas Sankara en octobre 1987, a annoncé le Président de la Chambre de jugement du tribunal militaire, Urbain Meda.

En mars dernier, le procureur militaire avait requis 30 ans de prison contre lui.

Pour le parquet militaire, Blaise Compaoré, en exil en Côte d'Ivoire depuis 2014, est coupable



"d'attentat à la sûreté de l'Etat", de "recel de cadavre" et de "complicité d'assassinat".

LE VAUDEVILLE DU « MARCHÉ ILLÉGITIME » SUR LE DOS DES SAHRAOIS PEDRO SANCHEZ « ROMPRA LE JEÛNE » CHEZ MOHAMMED VI AUJOURD'HUI

Le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, sera reçu aujourd'hui, jeudi, à Rabat, par le roi du Maroc, une visite marquant la fin de la crise entre les deux pays et rendue possible par le virage de Madrid sur le dossier sensible du Sahara occidental.

« Le chef du gouvernement se rendra jeudi après-midi au Maroc [...] où il s'entretiendra avec le roi du Maroc », a déclaré mardi le chef de la diplomatie espagnole, José Manuel Albares, à l'issue du conseil des ministres. Cette visite a été confirmée par le Palais royal



marocain, qui a indiqué dans un communiqué que Mohammed VI « aura des entretiens officiels » avec Sanchez et « offrira également un iftar », repas de rupture du jeûne du Ramadan, « en l'honneur de son « illustre hôte », selon Le Monde. L'invitation à

la rupture du jeûne est vue à Madrid comme « un signe d'amitié très fort », a assuré Albares, qui a précisé que cette visite, qui devrait permettre notamment la reprise des connexions maritimes entre les deux pays, se prolongera vendredi.

I.M.

LES SAUDIENS FURIEUX CONTRE HILLARY CLINTON

L'ancienne secrétaire d'Etat Hillary Clinton a critiqué la position pro-russe de l'Arabie saoudite dans l'invasion de l'Ukraine, soutenant qu'il a fallu prôner la politique « du bâton et de la carotte » avec Riyad, ce qui a suscité une vive colère des Saoudiens sur Twitter.

Interrogé à l'émission Meet the Press sur NBC sur le refus de l'Arabie saoudite d'augmenter la production de pétrole pour faire baisser les prix, Clinton a répondu être « déçue ». « Je ferais certainement tout ce que je pourrais à ma disposition pour essayer d'être

plus persuasive, si vous voulez, et parler de certaines conséquences ». Et l'ancienne Première Dame d'enchaîner : « Je pense que tu dois prôner la politique du bâton et de la carotte. Nous sommes dans une crise existentielle en ce moment ».

UNE DÉLÉGATION TUNISIENNE SE REND À WASHINGTON POUR DES NÉGOCIATIONS AVEC LE FMI

Une délégation tunisienne effectuera une visite à Washington pour approfondir les négociations avec le Fonds monétaire international (FMI) et ce, du 18 au 24 avril courant. C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Economie et de la Planification,

Samir Saïed, dans une déclaration aux médias en marge de la signature de l'accord de financement avec la Banque Mondiale (BM) relatif au projet de protection sociale d'appui à la réponse d'urgence à la COVID-19 et rapporté par

l'Agence Tunis Afrique Presse (TAP/official). Le ministre a noté que le document des réformes économiques relatif aux négociations avec le FMI, est "prêt et complet". Et d'ajouter que "les négociations avec le Fonds sont sur la bonne voie".

SURCONSOMMATION DURANT RAMADHAN

Une campagne contre le gaspillage



Pour lutter contre la frénésie des achats et dont les sacs poubelles sont la preuve et tenter d'endiguer le problème du gaspillage et de la surconsommation, une campagne nationale de sensibilisation anti-gaspillage est lancée par le

ministère du Commerce. Une campagne sous forme de « journées de sensibilisation sur la rationalisation de la consommation », explique Ahmed Mokrani, directeur de l'organisation des marchés et des activités commerciales au ministère

du Commerce. En plus d'endiguer le gaspillage, la surconsommation provoque des tensions sur le marché et mène à des augmentations des prix, mettent en garde les associations de consommateurs et de commerçants.

DEPUIS SON ENTRÉE EN CAMPAGNE, MACRON N'A FAIT QUE BAISSER DANS LES SONDAGES

A ce jour, Emmanuel Macron est toujours le favori de l'élection présidentielle. Le président sortant caracole en tête des enquêtes en vue du premier tour dimanche prochain et les projections imaginant le second lui promettent toutes de battre Marine Le Pen. Toutefois, force est de constater que sa campagne - tardive - n'a toujours pas trouvé son élan. Pire, après une entrée en matière dopée malgré elle par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, sa cote ne cesse de s'ef-



friter dans l'opinion. À cette tendance à la baisse, s'ajoutent les critiques autour d'un programme qui peine à s'imposer auprès du grand public et que ses détracteurs taxent d'incohérence, voire de plagiat. Matthieu Croissandeau, éditeur politique BFMTV, n'hésite ainsi pas à parler d'une "campagne ratée".

teurs taxent d'incohérence, voire de plagiat. Matthieu Croissandeau, éditeur politique BFMTV, n'hésite ainsi pas à parler d'une "campagne ratée".

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz
Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ : S'ADRESSER
À L'AGENCE NATIONALE
DE COMMUNICATION
D'ÉDITION ET DE LA
PUBLICITÉ (ANEP)
Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 -
(021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 -
(021)73.99.19
Mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

POURQUOI IL FAUT CROIRE QUE LA GUERRE EN UKRAINE EST ÉGALEMENT AUX PORTES DE L'ALGÉRIE

Les « conséquences maghrébo-sahéliennes » de la déflagration russe

La guerre des chars, des avions de chasse et des missiles de croisière russes continue en Occident et en Afrique sous forme de guerre économique, diplomatique, tactique et médiatique. Tous les indices, en Libye et au Mali, sont là pour le confirmer. Comment l'Algérie peut-elle en être affectée ? Elle l'est déjà. La visite du secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, s'inscrit dans cette perspective. Mais il serait plus judicieux de constater ce qui est en train de se former à nos portes sud et sud-est, au Mali et en Libye.

La guerre de « basse intensité » entre Paris et Bamako semble prolonger la guerre en Ukraine. Elle nous intéresse particulièrement pour trois motifs : sa proximité, le Plan d'Alger et ses sous-entendus. Le Mali est notre espace immédiat de sécurité sud. Ses sous-entendus sont la volonté de « noircir » la présence russe à Bamako, et de faire en sorte que les Russes en soient délogés. Aussi, le Plan d'Alger, signé par les belligérants, constitue pour Alger un mécanisme d'entente encore opérationnel, voire décisif, à un moment où la communauté internationale n'a proposé que des plans militaires plus dangereux les uns que les autres, Serval, puis Barkhane, Tabuka, G5-Sahel et autres contingents qui n'ont fait qu'exacerber les tensions dans l'espace saharo-sahélien.

On voit clairement aujourd'hui comment la France met sous pression Bamako et les Russes au Mali, et menace de l'ouverture rapide d'enquêtes nationales et internationales au motif d'« exactions contre les civils ». Cela était attendu au vu de la détérioration des relations entre Macron et Goïta depuis que le colonel a pris la décision de mettre « out » Barkhane. La riposte française ne s'est pas fait attendre.

Cette détérioration des relations a pris de l'ampleur, sur-



tout depuis que l'armée malienne a affirmé, vendredi soir, dans un communiqué, avoir tué « 203 combattants » de « groupes armés terroristes » lors d'une opération dans une zone sahélienne du centre du Mali menée du 23 au 31 mars. L'opération malienne était un clin d'œil aux Français. Macron a compris le message d'où son intempestive réaction. L'accord de coopération des Maliens avec les Russes Wagner a été la goutte de trop. En Libye, de même, les premières escarmouches entre groupe paramilitaires, au service de puissances non libyennes, ont commencé, faisant déjà deux morts. La suite s'annonce très sombre aux portes sud-est de l'Algérie. Le

« cheval de Troie » que constitue Bachagha, placé par Hattar pour damer le pion à Seïf al-Islam Kadhadi, n'augure rien de bon. Et remarquez que tout cela a un ou plusieurs liens avec la guerre en Ukraine, ou ce qui pourrait constituer la fin de la guerre. Il est tout à fait juste de considérer que quelle que soit l'issue de cette guerre, beaucoup de choses vont changer, surtout si elle prend fin aux conditions édictées par Moscou. Si cela se précise, avec tous les indices qui sont déjà là, il y a à croire que le rapport de forces actuel va connaître un changement de paradigmes. Poutine a toujours été très clair sur sa volonté de renverser le rapport des forces, et ce, avec un budget à

peine de 25 % supérieur à celui de la France et moins d'un dixième du budget américain. Derrière la fausse illusion d'une guerre conventionnelle, il faut rester bien lucide pour observer que la Russie a totalement rompu la doctrine militaire classique, concentrant volontairement ses moyens sur le cyber, l'hyper-vélocité, les capacités sous-marines, le spatial, le système antimissiles, dont principalement le système S-400 antimissiles qui a créé un bouclier pratiquement infranchissable et impossible à pénétrer pour l'aviation occidentale, la paralysant immédiatement. D'où l'utilité de rester concentré sur les développements et l'issue de cette guerre d'un nouveau type.

F. O.

DE LA GLACIÈRE AUX MAQUIS DE SKIKDA

Les aveux saisissants des terroristes capturés à Skikda



Le Ministère de la Défense Nationale (MDN) a fait savoir, hier, qu'il procède à la diffusion, par la Télévision nationale, des aveux des terroristes arrêtés le 16 mars dernier dans la wilaya de Skikda. Ces aveux des terroristes arrêtés à Skikda constituent une véritable mine d'informations sur la situation terroriste qui a prévalu depuis leur prise d'armes à ce jour. Dans un enregistrement qui sera diffusé tantôt, un des terroristes, qui a fait partie de la section spéciale de Abdelmalek Droukdel (abattu récemment au Nord-Mali), puis qui a été

dans la proche périphérie de Abou Ubayda Youcef al-Annabi (l'actuel chef d'Aqmi), confirme que des contacts existent entre le groupe armé et Larbi Zitout : « Ces contacts se faisaient par le biais d'un intermédiaire de confiance ». Un des témoignages les plus intéressants concerne celui de Leslous Madani, connu sous le nom de Cheikh Assim Abou Hayan, et qui a été le mufti général des groupes armés. « J'ai rejoint l'action armée en 1994, et j'avais le grade d'officier du Conseil juridique. J'ai une licence en droit et en

administration, diplômé de l'université de Ben Aknoun. Je faisais à l'époque office d'imam à la mosquée de La Glacière, puis de Birkhadem. Le 26 juin 1994, j'ai rejoint l'émir Abdelkader Saouane à Djebel al-Louh (Médéa). Celui-ci m'a chargé de « légi-férer » dans les affaires internes, les « contentieux » qui se posaient entre les « djounouds », et de mobiliser la population par les appels au djihad. « A partir de là, j'ai suivi le groupe dans ses actions et son parcours ».

« J'ai connu personnellement Djamel Zitouni, quand j'étais imam à Birkhadem ; il a rallié le maquis avant moi, et quand à mon tour j'ai regagné le GIA, il m'a écrit plusieurs lettres en mon nom, mais qui ne me sont jamais parvenues. Il était à l'époque à Chréa, sur les hauteurs de Blida ».

« Ce n'est que plus tard que j'ai compris que l'action armée n'allait aboutir à aucun résultat, notamment lorsqu'elle a pris les tournures d'une violence aveugle. J'ai passé 28 ans dans les maquis et aujourd'hui je déclare mon repentir et me démarque de tout ce que j'ai commis ».

I.M.Amine

L'édito

■ Par Zahir Mehdaoui



L'auberge espagnole

Le reniement du Premier ministre espagnol Pedro Sanchez de la position historique de l'Espagne sur le conflit du Sahara occidental n'a pas encore livré tous ses secrets. Si pour le moment tout le monde voit en ce reniement de Pedro Sanchez qui intervient en plein conflit russo-ukrainien, un accord de troc face à la pression migratoire exercée par le Maroc, les mois à venir vont lever davantage le voile sur ce revirement espagnol dans lequel les Etats-Unis et l'Union européenne sont en toute vraisemblance impliqués.

Au-delà des raisons cachées et apparentes, des dessous et des enjeux qui ont provoqués cette volte-face diplomatique de l'Espagne, il faut s'attendre à un bouleversement de l'équilibre entre certains Etats de la région et pas seulement ! La brouille est déjà installée entre Alger et Madrid ! Après le rappel de son ambassadeur, l'Algérie se penche déjà sur la révision des tarifs de gaz vendu à l'Espagne. Dépendante pour ses approvisionnements en gaz de l'Algérie d'où elle importe 40% de ses besoins, l'Espagne veut maintenir les tarifs de gaz tels quels jusqu'en 2024, mais l'avis de l'Algérie est tout autre.

Le geste de Pedro Sanchez qui s'est empressé dans le bruit et la fureur de la guerre en Ukraine, sans aviser l'Algérie, à apporter le soutien de son pays au plan d'autonomie pour le Sahara occidental proposé en 2007 par le Maroc, n'est pas anodin. Et il ne sera pas sans graves conséquences sur les rapports bilatéraux avec l'Algérie. Cela va commencer d'abord par la renégociation des contrats de gaz avec revalorisation des prix et cela va aboutir sur d'autres questions qui ne manqueraient pas d'attiser les tensions.

Si l'Algérie est un partenaire fiable qui a toujours honoré ses engagements, elle attend aussi de ses amis qu'ils le soient eux-aussi. Elle abhorre les pays girouettes, qui cèdent aux chantages et tournent casaque sans crier gare ! Le caractère stratégique des relations entre les deux pays qui sont non seulement voisins mais également amis va totalement changer si l'Espagne persiste dans ses reniements.

La volte-face de l'Espagne sur la très délicate question du Sahara-Occidental, dont elle est l'ancienne puissance coloniale a choqué certes la classe politique et la société civile espagnoles qui ont crié au scandale, mais parviendra-t-on à pousser le gouvernement espagnol à faire un rétropédalage ? Pas si sûr, car la décision « honteuse » et « scandaleuse » comme qualifiée par l'opposition espagnole dépasse le cadre de l'Espagne et s'inscrit dans le vaste plan mis en œuvre sous Donald Trump qui reconnaît la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental.

M. Z.

L'ALGÉRIE FERA FACE À UNE PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE SI LES CHOSES NE CHANGENT PAS

Revaloriser la ressource humaine et encourager les jeunes compétences

« Nous avons fait face à l'une des plus grandes pandémies. Il est temps à présent de tirer les leçons et d'œuvrer à l'amélioration de notre système de santé, loin des discours démagogiques et politiques », a déclaré, hier, le Pr Rachid Belhadj, président de l'Académie algérienne de développement des sciences médico-judiciaires et chef de service de médecine légale au CHU Mustapha.

S'exprimant dans l'émission l'Invité de la rédaction de la radio Chaîne 3, le Pr Belhadj affirme que la priorité accordée aux services des urgences par le président de la République et le ministre de la Santé replace l'humain au centre du système de santé. « Les urgences, c'est la première vitrine dans un système de santé », indique-t-il.

Mais beaucoup reste à faire pour aboutir à un système de santé performant. Le Pr Belhadj estime qu'une réforme efficiente passera inévitablement par la valorisation des compétences pour freiner la fuite des compétences vers le privé et vers l'étranger. « J'insiste sur la revalorisation des ressources humaines dans le secteur de la santé et de l'enseignement supérieur » martèle-t-il, en affirmant que l'Algérie possède des

compétences jeunes qu'il faut former, encourager et bien rémunérer. L'intervenant plaide, également, en faveur d'une réforme de la gestion administrative et financière des structures hospitalières en instaurant l'obligation de résultat. « On demande l'évaluation », interpelle le Pr Belhadj. « Si un service fonctionne bien, il faut l'encourager. Mais lorsqu'un service n'est pas rentable, il faut agir » poursuit le responsable. Interrogé sur les pénuries récurrentes de produits et d'équipements médicaux, le Pr Belhadj a fait savoir qu'elles ne dépendent pas des structures hospitalières et qu'elles sont généralement causées par des lourdeurs administratives. Il réclame, à ce sujet, l'ouverture d'un couloir vert pour l'importation des produits sensibles et l'allègement des procédures. I.Med



ZAGHDAR TABLE SUR L'ENCOURAGEMENT DES INITIATIVES ET LA LEVÉE DES OBSTACLES SUR LES PROJETS EN ARRÊT Porter la contribution du secteur industriel entre 10 et 15 % du PIB

Par Zacharie S Loutari

Réitérant son plein engagement à tout déployer pour réaliser les objectifs tracés par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, notamment en ce qui concerne le lancement de l'industrie nationale afin d'augmenter sa contribution au PIB de 10 à 15%, le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar a indiqué que le plan d'action du ministère de l'Industrie s'inscrit dans la nouvelle vision stratégique issue du plan d'action du gouvernement et des résultats du colloque national sur la relance industrielle, organisé en décembre dernier sous le haut patronage du Président de la République, et avec la participation de tous les acteurs du secteur industriel.

Le ministre de l'industrie a dans ce

même sens indiqué que la stratégie consacrée par son département vise à remplacer au fur et à mesure les importations par des produits locaux et à développer la logique d'exportation de biens industriels dans diverses branches industrielles, rappelant dans cette lancée que l'année 2022 se veut être l'année économique par excellence, au cours de laquelle seront pris en charge les dossiers qui concrétiseront le décollage économique, notamment le secteur industriel.

Pour Ahmed Zeghdar, l'une des priorités retenue dans le cadre du plan d'action adopté par son département consiste à porter la contribution du secteur industriel entre 10 et 15 % du produit intérieur brut, soulignant qu'à l'heure actuelle, il a été opéré une

levée d'obstacles sur environ 641 projets d'investissement dans divers domaines et secteurs et de signaler que dans les prochains jours, on assistera à la relance d'une dizaine d'établissements publics industriels sur les 51 à l'arrêt. Abordant l'épineux dossier de l'activité agroalimentaire, le premier responsable du département de l'industrie a fait savoir qu'un plan a été élaboré pour le développement de l'industrie alimentaire afin d'optimiser l'utilisation du produit agricole et d'augmenter le taux de production, qui ne dépasse pas actuellement 10%, expliquant dans ce même volet que le secteur agricole étant considéré comme le principal bailleur de fonds de cette division des matières premières des produits agricoles et des cultures. Pour rappel Le secteur

industriel représentait en 2021 un peu moins de 6% du produit intérieur brut (PIB) avec une valeur ajoutée de moins de 0,7%, certes cette contreperformance était due aux effets induits par la crise sanitaire qui s'est accompagnée par une batterie de mesures restrictives ayant lourdement pesé sur le système des échanges internationaux notamment en ce qui concerne les matières premières et produits semi-finis. Une hypothèse que confirmée les données d'avant la crise soit bien avant 2019 les années durant lesquelles l'industrie contribuait à près de 39,6% du PIB et emploie 31% de la population. A cette époque, la production du secteur public avait augmenté de 2,7% en 2019 malgré un recul de 3,6% durant le 4e trimestre.

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DURANT LE RAMADHAN

Faire barrage aux rumeurs et empêcher toute possibilité de spéculation

Par Zacharie S Loutari

La disponibilité des produits de premières nécessités continue à soulever des vagues parmi les consommateurs, toujours fébriles en pareille période de la saison. Pourtant, côté production, la machine va bon train. Mais c'est du côté de la spéculation et de la surenchère qu'il faudrait chercher les causes d'un malaise certain chez le consommateur. Il y a deux jours, pourtant, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a déployé des mesures plutôt volontaristes en fournissant régulièrement du blé tendre et dur en quantité suffisante à 411 minoteries pour la farine et à 145 autres pour la semoule et ce afin de parer à tout risque de perturbation du marché local et d'éviter toute tentative malsaine de spéculation. C'est ce qu'a tenu à affirmer Messaoud Bendridi, directeur de la régulation et du développement de la production agricole (DRDPA) ce mardi via les ondes de la Radio nationale. Se voulant plutôt rassurant, ce haut cadre du département de l'agriculture a usé des mots qui conviennent pour tranquilliser la population, naguère



victime aux rumeurs mal intentionnées, quant à l'abondance des produits alimentaires dans notre pays. Abordant la question du lait, Messaoud Bendridi a indiqué que 119 laiteries, dont 15 appartenant à Giplait et 104 laiteries privées, sont approvisionnées en poudre de lait, imputant la raison de la rareté à la chaîne de distribution

et à la culture de consommation du citoyen, notant que la quantité de lait frais collectée est estimée à 60 millions de litres par mois. Traitant d'éventuelles pénuries de produits alimentaires de base, M. Bendridi a mis l'accent sur l'abondance des stocks stratégiques de l'État, assurant qu'il n'y a aucune crainte à nourrir, s'attendant à atteindre une production importante cette année, grâce aux récentes précipitations enregistrées dans diverses régions du pays. Sur un autre volet, Messaoud Bendridi a révélé la création de 162 points de vente de légumineuses au niveau national, durant le mois sacré. Pour ce qui est de l'approvisionnement des marchés en viandes rouges et blanches, le directeur de la régulation et du développement de la production agricole a prêché l'apaisement et a appelé à ne pas alimenter l'effet afflux-rumeur mettant en exergue les mesures prises par son département en vue d'assurer des prix compétitifs, notamment en fournissant aux éleveurs de volailles des aliments à des prix raisonnables et des poussins à 80 dinars l'unité.

LA DETTE PUBLIQUE DE L'ALGÉRIE RESTE MOINS IMPORTANTE QUE CELLES DE SES PAYS VOISINS, L'EGYPTE Y COMPRIS

Des perspectives de décollage plus importantes pour l'Algérie

Quoi que l'on puisse dire de la situation financière de l'Algérie, celle-ci reste l'une des moins à craindre comparée à celle des pays dits en développement, Egypte et le Maroc compris.

Par Zacharie S. Loutari

En effet, et alors que la dette publique de l'État égyptien représentait près de 92,9 % du PIB en 2021, selon le FMI, soit un accroissement de 35 milliards de dollars, et celle du Maroc plafonnant autour des 972 Mds dirham, soit un taux de près de 96% de son PIB, pour un volume des dettes extérieures représentant 35% de son PIB qui s'élève à 1.100 Mds dirham, la dette publique de l'Algérie est essentiellement interne même si elle a considérablement augmenté depuis cinq ans pour financer le déficit de sa balance des paiements.

En somme, la dette publique interne a augmenté de 12,9 % entre fin 2020 et fin juillet 2021. Au même temps, les passifs publics envers les banques se sont accrus de 907 milliards DZD entre décembre 2020 et juillet 2021, et de 1 002 milliards DZD au seul mois d'août 2021, soit 35 fois moins que dans les deux pays sus cités en guise de comparaison, même si au début de l'exercice 2020, tandis que la dette publique externe représentait moins de 1 % du PIB, la dette interne, y compris les garanties, était légèrement supérieure à 46 % du PIB pour augmenter à moins de 54% du PIB. Avec la reprise de la croissance,



quoique légère, dès 2021 à la faveur de la reprise de l'économie mondiale et de l'augmentation sensible des cours des prix du pétrole, le rebond de la croissance réelle a plafonné à 3,4 % du PIB en

2021 bien qu'inférieur à celle du Maroc qui elle était de plus de 6,3% du PIB, encore que cet écart révèle la plus forte résilience de l'économie algérienne attendu que la croissance reste intrinsè-

HYDROCARBURES

Arkab invite les entreprises américaines à investir en Algérie

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a invité, mardi dernier, les entreprises américaines à investir dans les secteurs des hydrocarbures et des mines en Algérie et à créer des partenariats mutuellement bénéfiques avec les entreprises algériennes, a indiqué un communiqué du ministère.

Arkab s'exprimait lors d'une rencontre tenue au siège de son département ministériel avec l'ambassadrice des États-Unis d'Amérique en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, a précisé la même source.

Lors de cette rencontre, les deux parties

ont abordé les relations bilatérales algéro-américaines dans le domaine de l'énergie et des mines qu'ils ont qualifiées d'"historiques et d'excellentes" ainsi que les perspectives de leur renforcement.

Ils ont réaffirmé "la volonté pour la densification de la coopération en étudiant ensemble toutes les opportunités dans les industries pétrolières gazières, électriques et minières", a ajouté le communiqué.

Mettant l'accent sur l'importance de la coopération et le partenariat stratégique liant les entreprises algériennes et amé-

ricaines présentes en Algérie dans le domaine de l'énergie, Arkab a présenté, à cette occasion, les opportunités d'investissement et de partenariat qu'offre le secteur notamment dans l'exploration, le développement et l'exploitation des hydrocarbures.

A ce propos, le ministre a souhaité voir les entreprises américaines participer aux prochains appels d'offres que le secteur va lancer incessamment et bénéficier des avantages offerts par la nouvelle loi sur les hydrocarbures, a fait savoir le communiqué.

S. T.

quement tributaire de l'endettement à l'externe. A termes, un retour à un niveau élevé de croissance permettrait une réduction importante du déficit budgétaire global de l'Algérie qui passerait à 10,3 % du PIB en 2021 et à 8,7 % en 2022, en pole meilleur que celui de l'Égypte qui structurellement, lui, risque de se creuser de 12 points alors que celui du Maroc de 4 points.

La tendance serait similaire pour le déficit de la balance courante, qui serait ramené à 11,1 % en 2022, cependant, l'Algérie devrait assainir son système de fiscalité et mettre en place un programme visant à diversifier son économie en vue de limiter la dette publique interne. Dans le cas contraire, la forte dépendance de l'économie algérienne aux hydrocarbures continuera d'entraver ses perspectives de développement sur le moyen terme.

Certes, pour le moment, l'envolée des recettes d'exportation d'hydrocarbures contribue à réduire nettement les besoins de financement extérieur, et permet de stabiliser à court terme les besoins croissants de financement domestique, cependant, la reprise dans le segment hors hydrocarbures de l'économie peine à se concrétiser pleinement, découragée par ailleurs par la tendance inflationniste persistante. Quoiqu'il en soit, l'état de l'économie algérienne combinée à la situation de la trésorerie et des indices micro-financier s'avère mieux rassurante comparée à celle de nos voisins parmi les pays en développement et offre des perspectives de décollage plus objectives.

Z. S. L.

AFFAIRE DU GROUPE METIDJI Report au 20 avril du procès des accusés

La Cour d'Alger a reporté, hier, le procès en appel dans l'affaire du groupe Metidji, impliquant l'ancien Premier ministre Abdelmalek Sellal et nombre d'anciens ministres et responsables, poursuivis pour des chefs d'accusation liés à la corruption, au 20 avril courant. Le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait condamné, fin janvier dernier, l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal à 5 ans de prison ferme et l'ancien chef de Protocole à la Présidence de la République, Mokhtar Reguieg, à 6 ans de prison ferme, tandis que l'ancien P-dg du groupe Metidji, Mansour Metidji, avait été condamné à 8 ans de prison ferme dans cette affaire. Une peine de 3 ans de prison ferme avait été prononcée à l'encontre de l'ancien directeur de Cabinet du Premier ministre, Mustapha Abdelkrim Rahiel, dans le cadre de la même affaire. L'ancien wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, l'ancien ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaalane, et l'ancien chef de cabinet du Premier ministre, Amrani Hafnaoui, avaient été acquittés.

I.M.

APRÈS UNE IMPORTANTE VISITE À MOSCOU

LE GROUPE DE CONTACT ARABE CONDUIT PAR LAMAMRA EN UKRAINE

Le Groupe de contact arabe, conduit par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra à Varsovie (Pologne) s'est entretenu, mardi, avec le ministre ukrainien des Affaires étrangères, Dmytro Kuleba, dans le cadre des efforts visant au règlement du conflit en Ukraine.

Dans sa deuxième halte après Moscou, le Groupe de contact arabe chargé du conflit en Ukraine, présidé par Ramtane Lamamra et composé des ministres des Affaires étrangères de Jordanie, d'Irak, du Soudan, d'Égypte et du Secrétaire général de la Ligue arabe, est arrivé à Varsovie (Pologne) où il a tenu une réunion avec le ministre ukrainien des Affaires étrangères, Dmytro Kuleba dans le cadre des efforts visant à contribuer au règlement de la crise, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté

tionale à l'étranger.

« Les parties arabe et ukrainienne ont eu des entretiens élargis sur les perspectives de règlement de la crise et d'atténuation de ses répercussions sécuritaires, politiques, humanitaires et économiques », ajoute-t-on de même source.

Exprimant son « inquiétude quant aux retombées de cette crise et la dangerosité de sa poursuite », la délégation arabe a dit « appuyer le processus de négociations directes entre les parties ukrainienne et russe. »

La délégation arabe a affirmé sa disposition « à déployer les efforts nécessaires en appui à ce processus en vue de parvenir à l'arrêt des opérations militaires en prévision d'une solution politique durable à la crise basée sur la légalité internationale, la charte de l'ONU et les principes de bon voisinage, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des

pays de manière à garantir les intérêts légitimes de toutes les parties. »

A l'issue de la réunion, Lamamra a animé une conférence de presse avec son homologue ukrainien durant laquelle il a affirmé que « les rencontres avec les parties russe et ukrainienne ont permis au groupe de contact arabe de mieux cerner le développement de la situation et de connaître les positions des deux parties au conflit ». « Ces rencontres ont permis de renforcer la conviction qu'aucune alternative n'est envisageable à la solution politique à la crise », a ajouté le chef de la diplomatie algérienne.

Intervenant lors de cette conférence, Kuleba a présenté ses « sincères condoléances » à l'Algérie, particulièrement à la famille de l'étudiant algérien, Talbi Mohamed Abd El Monaim décédé en Ukraine au début du conflit.

R. I.

UE

ADOPTION DU PLAN POUR VERDIR LES RÉSEAUX ÉNERGÉTIQUES, SURSIS CONTROVERSÉ POUR LES GAZODUCS

Le Parlement européen a entériné avant-hier, l'accord conclu avec les États membres pour verdir les infrastructures de transport énergétique financées par l'UE et a autorisé le financement de certains projets gaziers à condition qu'ils puissent être reconvertis dans l'hydrogène.

Réunis en session plénière, les eurodéputés ont approuvé par 410 voix contre 146 et 72 abstentions la révision du règlement définissant le type de projets de transport d'énergie "d'intérêt commun" (lignes à haute tension, gazoducs, installations de stockage...) qui pourront bénéficier de procédures administratives accélérées et recevoir des fonds de l'UE. L'accord entre les Vingt-Sept et le Parlement prévoit de cesser tout soutien aux nouveaux projets liés au gaz naturel et au pétrole et de soutenir en priorité les infrastructures pour l'hydrogène (électrolyseurs), le captage et le stockage de carbone.

Des exceptions sont toutefois prévues: le texte autorise les gazoducs existants à transporter jusqu'en 2029 un mélange d'hydrogène et de gaz, ou du biométhane. Et les projets visant à reconvertir des gazoducs ou projets gaziers dans le transport ou le stockage d'hydrogène pourront prétendre jusqu'à fin 2027 à une aide financière de l'UE.

"Nous ne nous contentons pas d'améliorer la planification des infrastructures, nous poussons à la création de nouveaux types de projets d'intérêt commun conformes aux objectifs climatiques" en "encourageant les investissements dans les réseaux d'hydrogène et de carbone", a observé l'eurodéputé polonais Zdzisław Krasnodebski (ECR, eurosceptiques), saluant "un accord équilibré". Une exception a été faite pour les chantiers en cours destinés à relier Chypre et Malte au réseau énergétique européen, afin de rompre leur isolement.

Des ONG environnementales déplorent la poursuite des financements pour des projets gaziers avec des conditions jugées insuffisamment strictes. Friends of the Earth avait notamment estimé qu'il "mènerait à une expansion du réseau gazier européen et donc maintiendrait la main-mise du secteur des énergies fossiles sur le continent". Les eurodéputés Verts se sont élevés contre le texte. Selon eux, "face à l'urgence climatique, il n'y a plus de place pour les investissements dans les infrastructures d'énergies fossiles". Ils critiquent le soutien aux électrolyseurs dits "à bas carbone". Ces équipements peuvent concerner la production d'hydrogène à partir de l'énergie nucléaire ou du réseau électrique général. Or celui-ci reste alimenté pour partie par des énergies carbonées.

Par ailleurs, l'inclusion des projets de stockage de CO₂, même limités aux installations industrielles, "facilite la production d'hydrogène à partir de combustibles fossiles", estiment les élus écologistes.

R.E.

CANADA

Le gouvernement veut obliger les géants du web à payer les médias

Alors que plus de 450 médias d'information canadiens ont fermé leurs portes depuis 2008, le gouvernement veut que les journalistes soient payés pour la diffusion de leurs contenus.

Le gouvernement canadien a déposé avant-hier un projet de loi pour obliger les géants du web, comme Facebook ou Google, à conclure des accords commerciaux avec les médias afin de les rémunérer pour la reprise de leurs contenus. «Grâce à cette loi, les géants du web vont devoir rendre des comptes, contribuer à la mise en place d'un écosystème de nouvelles qui soit plus équitable, un écosystème qui soutient l'indépendance, la liberté de la presse», a défendu le ministre du Patrimoine canadien, Pablo Rodriguez, lors d'un point presse.

Le texte vise à «faire en sorte que les médias d'information et les journalistes reçoivent une juste rémunération pour leur travail», selon un communiqué du ministère. «Si on regarde les revenus de 2020, il y a deux plateformes qui se trouvent en position dominante, donc Google et Facebook», a ajouté le ministre qui précise qu'elles reçoivent «80% des revenus en ligne». «Sur 10 milliards, c'est énorme», a-t-il ajouté.

Ce projet de loi, intitulé «loi sur les nouvelles en ligne», est inspiré de celui adopté en 2021 par l'Australie, premier



du genre au monde. Le texte avait été facilement adopté après que Facebook et Google eurent trouvé des accords afin d'éviter d'être soumis à un arbitrage contraignant. Il ouvre la voie pour que ces deux acteurs majeurs du numérique investissent des dizaines de millions de dollars dans des accords de contenu local. Plus de 450 médias d'information canadiens ont fermé leurs portes depuis 2008, dont plus de 60

au cours des deux dernières années seulement, d'après le ministère.

Le groupe Google et d'autres grandes plateformes sont accusés par la presse de tirer profit de ses contenus sans partager les revenus qu'ils en tirent. Pour résoudre cette situation, l'UE a instauré en 2019 un «droit voisin» qui doit permettre la rémunération des éditeurs de presse pour les contenus utilisés par les plateformes en ligne.

Après avoir rechigné, Google a signé en novembre des accords avec des journaux français pour rémunérer l'utilisation de leurs contenus, une première mondiale. L'AFP a signé avec Google fin 2021 un accord sur les «droits voisins» qui rémunère l'agence pendant cinq ans pour ses contenus présentés par le géant américain, ainsi que deux contrats commerciaux, également signés pour cinq ans.

R. E.

WALL STREET CONCLUT EN PERTE

La Fed pèse

La Bourse de New York a conclu dans le rouge avant-hier, plombée notamment par le secteur technologique, les investisseurs réagissant aux propos d'une responsable de la banque centrale américaine (Réserve fédérale, Fed) sur la nécessité de frapper «fort» contre l'inflation. Selon des résultats définitifs, l'indice Dow Jones a reculé de 0,80% à 34.641,18 points. Le Nasdaq, à dominante technologique, a lâché plus que ce qu'il avait gagné la veille (-2,26%) à 14.204,17 points. Le S&P 500 a perdu 1,26% à 4525,12 points. Lael Brainard, une gouverneuse de la Fed, habituellement partisane d'une politique monétaire très accommodante, a affirmé que la banque centrale américaine devait se tenir

«prête à agir plus fortement» contre l'inflation. La responsable a aussi plaidé pour une réduction du bilan de la Fed dès sa prochaine réunion monétaire en mai, une mesure qui équivaut également à resserrer le crédit pour juguler l'inflation. «Le marché savait jusqu'à maintenant que les membres de la Fed avaient plutôt l'intention de remonter les taux de 50 points de base, peut-être même à chaque réunion. Mais ce que le marché ne savait pas, c'est qu'ils pensaient commencer à réduire le bilan de la Fed dès la prochaine réunion !», a expliqué Gregori Volokhine de Meeschaert Financial Services. «Cela n'était pas prévu. C'est la première fois qu'on a une date», a relevé l'analyste. Les échanges qui avaient com-

mencé modestement dans le rouge mardi ont creusé leurs pertes après ces déclarations bellicistes sur les taux de la gouverneuse de la Fed, qui attend par ailleurs toujours que le Sénat confirme sa nomination au poste de vice-présidente de la banque centrale. Après ses propos, les rendements obligataires ont accéléré leur course en avant, les taux sur les bons du Trésor à 10 ans grimpaient à un plus haut en trois ans à 2,54%, tandis que le dollar s'est aussi renforcé face aux principales monnaies. «On ne peut plus dire qu'on n'assiste pas à un resserrement monétaire sévère, même s'il est justifié par rapport à l'inflation», a encore indiqué Gregori Volokhine.

R. E.

MONNAIE

Le dollar se renforce face à l'euro après des propos de la Fed



Le dollar se renforçait avant-hier face à l'euro et aux principales monnaies, après des propos d'une responsable de la banque centrale américaine (Réserve fédérale, Fed) réitérant le besoin d'agir «fort» contre l'inflation, ce qui a fait grimper les rendements obligataires et favorisé le billet vert. Vers 18h25 GMT, l'euro s'échangeait pour 1,0913 dollar (-0,54%), au plus bas depuis près de trois semaines. Le Dollar Index, qui compare le billet vert à un panier d'autres grandes monnaies, avançait de 0,41% à 99,40 points, égalant son plus haut niveau

depuis deux ans. L'appréciation du dollar s'est accélérée mardi après les déclarations de Lael Brainard, une gouverneuse de la Fed habituellement partisane d'une politique monétaire très accommodante. Elle a affirmé que la banque centrale devait se tenir «prête à agir plus fortement» contre l'inflation. La responsable a aussi plaidé pour une réduction du bilan de la Fed dès la prochaine réunion monétaire en mai, une mesure qui équivaut également à resserrer le crédit pour juguler l'inflation.

R. E.

L'attaque contre
la poste d'Oran

Une halte décisive dans la lutte contre l'occupant français

Les participants à une conférence sur l'attaque contre la poste d'Oran, exécutée le 5 avril 1949, ont souligné que cet acte héroïque constitue "une halte décisive dans la lutte contre le colonisateur français".

Les participants à cette conférence, organisée par l'Université d'Oran "Ahmed Ben Bella", en coordination avec la représentation locale de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), à l'occasion de la commémoration du 73ème anniversaire de cette opération, ont souligné que "l'attaque contre la poste d'Oran par un commando de l'Organisation spéciale a permis de disposer des fonds nécessaires pour financer l'action armée contre le colonialisme français".

Dans ce cadre, Mohammed Bendjabbour, professeur d'histoire à l'Université d'Oran a rappelé que les massacres du 8 mai 1945 commis dans plusieurs villes du pays ont démontré que l'action armée est la seule option et l'ultime moyen pour recouvrer l'indépendance nationale.

Il a ajouté que l'attaque de la poste était une "audacieuse action couronnée de succès grâce aux informations précises fournies par le défunt Bakhti Nemiche, un employé de cette poste, et la planification minutieuse de l'opération par les défunt Ahmed Ben Bella et Hocine Aït Ahmed".

L'action leur a permis de récupérer 3,178 millions de francs français, utilisés par la suite

pour acquérir des armes.

Pour sa part, Mohamed Belhadj, professeur d'histoire à la même université, a évoqué la préparation, la planification et à la mise en œuvre de cette attaque.

Il a également rappelé les lieux qui ont été le théâtre de la préparation et de l'exécution de l'attaque, notamment une résidence dans l'actuel quartier d'Es-Seddikia, utilisée durant trois mois pour préparer l'opération.

La maison du moudjahid Zaoui Abdelkader, située dans le quartier populaire des Planteurs, a également servi à héberger les militants et certains acteurs de l'opération, outre la demeure du chahid Hamou Boutlélis, donnant sur le boulevard de Mascara où ont été transférés les fonds récupérés à la suite de l'opération.

L'universitaire Hossam Soraya de la même université a fait, pour sa part, une lecture des écrits français sur l'attentat de la Poste d'Oran, en se concentrant sur l'ouvrage "La guerre d'Algérie à travers le regard des Algériens" de Benjamin Stora et Renaud de Rochebrune, dans lequel ils ont rapporté que "l'Organisation secrète avait besoin de fonds pour préparer la lutte armée. Et l'opération a



permis l'achat de 600 à 700 armes".

Ont pris part à la planification et à la mise en œuvre de cette attaque Bakhti Nemiche, Ahmed Ben Bella, Souidani Boudjema, Hocine Aït Ahmed, Hammou Boutellis, Belhadj Bouchaïb, Hadj Benalla,

Benaoum Benzerga et Mohamed Khider, qui a été mandaté pour transférer les fonds jusqu'à Alger, en raison de l'immunité dont il jouissait en tant que député.

Cette conférence s'est déroulée en présence des représentants des autorités locales, de la

famille révolutionnaire, des représentants de la société civile, certains enfants des auteurs de cette opération, qui ont salué la tenue de cette rencontre permettant de mettre la lumière sur un événement historique de l'histoire contemporaine du pays. **APS**

RAMADHAN

Près de 450 brigades de contrôle mobilisées à travers les wilayas du Centre

Près de 450 brigades de contrôle ont été mobilisées par la Direction régionale du Commerce et de la promotion des exportations (DRC) de Blida, durant le Ramadhan, à travers les wilayas du Centre du pays, afin de préserver le pouvoir d'achat et la santé du citoyen, a annoncé avant-hier cette institution.

La responsable de la DRC-Blida, Samia Ababsa, a indiqué à l'APS que la DRC a engagé, par anticipation, certaines mesures en prévision du mois sacré,

portant notamment sur l'intensification des interventions des services du contrôle des wilayas du Centre couverts par cette direction, à savoir Blida, Tizi-Ouzou, Bouira, Médéa, Aïn Defla et Djelfa.

A ce titre 450 brigades de répression des fraudes et de contrôle des pratiques commerciales ont été mobilisées et soutenues, sur le terrain, par 56 véhicules, pour faciliter les déplacements des agents de contrôle et leur permettre

d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions, a-t-elle ajouté.

Dans le but de préserver le pouvoir d'achat et la santé des consommateurs, il a été décidé la "révision et l'amélioration du programme d'intervention des brigades de contrôle en l'adaptant aux spécificités du mois de Ramadhan, en définissant les activités commerciales et secteurs ciblés par les contrôles durant ce mois sacré", a fait savoir Mme Ababsa. Ces mêmes mesures prévoient une coord-

ination avec les bureaux d'hygiène communaux, pour assurer un suivi quotidien de la qualité des produits de consommation proposés à la vente, notamment la Zlabia et gâteaux orientaux, ainsi que des conditions de leur préparation et du respect des normes d'hygiène, selon la même source.

Mme. Ababsa a, aussi, signalé la programmation d'opérations de sensibilisation au profit des opérateurs économiques pour leur rappeler la nécessité du respect de la chaîne de froid des produits alimentaires et d'éviter tout ce qui peut causer leur dégradation.

Il est aussi prévu l'intensification des patrouilles de contrôle des boucheries dans le cadre des brigades mixtes (commerce et services vétérinaires), pour s'assurer de la qualité et de l'origine des viandes et lutter contre l'abattage illégal. Durant les vingt premiers jours du Ramadhan, les brigades de contrôle vont cibler les commerces de vente de fruits et légumes, des produits laitiers et dérivés et les boulangeries, alors que les dix derniers jours seront destinés au contrôle des magasins de vêtements et de chaussures, a-t-elle signalé.

Selon la même responsable, la DRC-Blida prévoit, également, l'intensification des opérations de contrôle des chambres froides et veillera à la transparence des pratiques commerciales, notamment aux plans production et distribution, dans le cadre de la lutte contre la spéculation qui affecte l'approvisionnement des marchés en denrées alimentaires et le pouvoir d'achat du citoyen. **APS**

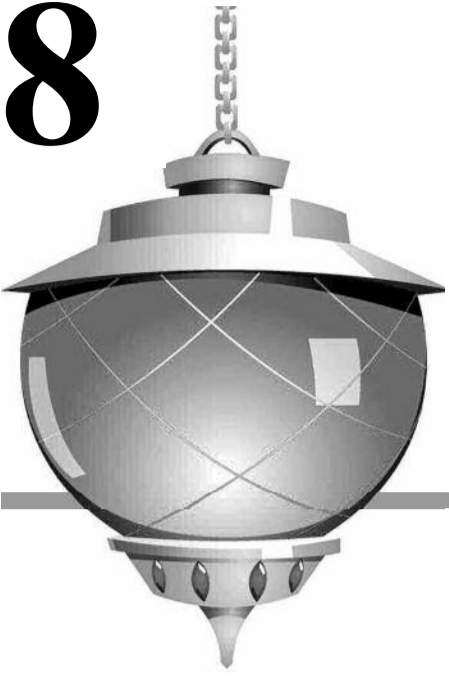
PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA RN 01 DJELFA-LAGHOUAT

Des glissières de sécurité en acier contre l'accumulation de sable

La nécessité d'opter pour la pose de glissières de sécurité en acier au lieu de celles en béton pour le projet de dédoublement de la RN 01 reliant Djelfa à Laghouat afin d'éviter l'accumulation du sable sur la chaussée a été soulignée mardi par des ingénieurs en travaux publics. Les barrières en acier assurent plus de fluidité au sable et empêchent, ainsi, son accumulation en cas de tempêtes de sable, ce qui garantira une fluidité du trafic routier, selon les explications des ingénieurs en travaux publics. Le wali de Djelfa, Ammar Ali Bensaâd, qui a inspecté le chantier de ce projet, a insisté sur la nécessité de prévoir l'installation de glissières de sécurité en acier entre les deux voies, au lieu de glissières en béton qui (ces dernières) empêchent la circulation du sable qui s'accumule ainsi sur la chaussée comme c'est le cas sur le tronçon de cette route reliant Aïn Ouessara à Hassi Bahbah. Le wali a donné, à l'occasion de cette visite de travail, des instructions pour augmenter la cadence des travaux afin d'accélérer la réalisation de ce projet qui doit répondre aux normes. Le projet, confié à des entreprises algériennes et doté d'une enveloppe de 19 milliards de DA, porte sur la réalisation d'un tronçon de 64 km, comportant plusieurs ouvrages d'art, pour relier Djelfa à Laghouat. Le wali a souligné l'importance de cette voie autoroutière qui fera office d'"artère économique", car constituant un trait d'union entre le nord et le sud du pays. M Bensaâd a appelé les entreprises de réalisation



et les bureaux d'études à accorder de l'intérêt à l'aspect esthétique du projet, notamment concernant l'évitement qui traverse la ville de Djelfa, en plantant des arbres, le long de la voie, adaptés à la spécificité de la région. Lors de la visite de travail durant laquelle le wali s'est rendu au village "Bnili", à la sortie-Est de la ville de Djelfa, et dans la région de "Ain Roumia", dans la commune d'Ain El Ibel (20 km au Sud de la wilaya), les représentants des entreprises de réalisation ont exposé leurs préoccupations. Le chef de l'exécutif s'est engagé à les prendre en charge pour accélérer la concrétisation du projet. **R. R.**

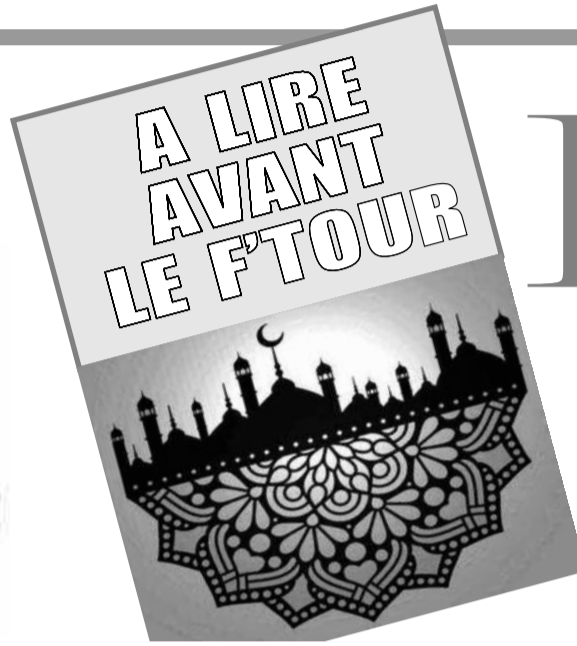


UN LIVRE LA «GRANDE MOUDAWWANA»

La «Moudawwana al-koubra» est le plus imposant traité juridique de l'école malékite traditionnelle à laquelle est rattachée l'Algérie depuis de longs siècles. Il s'agit d'une longue exégèse théologique et juridique écrite par le docte savant

érudit Sohoun sur les textes fondateurs de l'imam Malek, lui-même rapportant et commentant les propos du Prophète. Si pour les jeunes étudiants en théologie, les petits manuels, comme celui d'Abi Zayd, ou entre le

«Matn» d'Ibn Achir, suffisait pour les hautes études, on ne plongeait pas dans les livres de l'encyclopédie livresque que constitue la «Madawwana» un vaste ensemble de plus d'une dizaine de volumes.



RAMADAN

Que vit le corps lors d'une journée de jeûne ?

Le Dr Laurence Plumey, médecin nutritionniste propose de mieux connaître les mécanismes qui régissent notre corps lors d'un jeûne. Un jeûne certes non prolongé, mais qui peut avoir des conséquences néfastes s'il n'est pas maîtrisé.

Les mécanismes du jeûne

Cette année, ce pilier de l'Islam est programmé à une période où les jours s'allongent. Il faut donc se lever très tôt pour manger. Pour être sûr de préserver au mieux sa santé, il est important de connaître les mécanismes qui se mettent en route dans le corps humain durant cette période.

L'organisme va alors puiser son énergie dans le glucose

Les changements qui se produisent dans le corps dépendent de la longueur du jeûne. Selon le National Health Service (Grande-Bretagne), "le corps entre dans une période de jeûne huit heures environ après le dernier repas consommé, lorsque l'intestin termine d'absorber les derniers éléments nutritifs". Dans un premier temps, l'organisme va alors puiser son énergie dans le glucose, stocké dans le foie et les muscles ; Une fois ce glucose épuisé, ce sera au tour des graisses à leur tour de contribuer à fournir cette l'énergie nécessaire au fonctionnement du corps.

Le jeûne du ramadan n'entraîne pas une perte de poids

Certains pensent encore à tort que jeûner pendant la journée leur permet de piocher dans leurs réserves de graisses et donc de maigrir.

Faux bien entendu, dans le cas du ramadan du moins, où ce jeûne est rompu chaque soir.

Si dans un second temps, le corps va puiser dans les graisses dans le cadre d'un jeûne, ce mécanisme ne se déclenche que tard dans la

journée, proche de la rupture du jeûne. Les réserves graisseuses ne seront donc pas sollicitées suffisamment pour une réelle perte de poids. Elles seront même reformées dès la prochaine prise alimentaire.

Ce dernier mécanisme explique donc qu'une rupture de jeûne avec des aliments trop gras ou trop sucrés puisse entraîner à la longue une prise de poids, alors même que le sujet a l'impression de très peu s'alimenter (sensation de faim dans la journée).

L'importance d'une alimentation équilibrée à la rupture du jeûne

Les jeûnes plus prolongés, de plusieurs jours à plusieurs semaines, déclenchent quant à eux un phénomène dangereux pour la santé : le corps commence à puiser son énergie dans les protéines, donc dans les muscles. Ce phénomène ne concerne en théorie pas les personnes pratiquant le ramadan. Une alimentation équilibrée en glucides, lipides et protéines pendant cette période permet de rester dans les deux premières phases et de ne pas attaquer les protéines.



Vous n'en croirez pas vos yeux AU CŒUR DU DÉSERT, UNE VILLE INTELLIGENTE KSAR TAFILELT

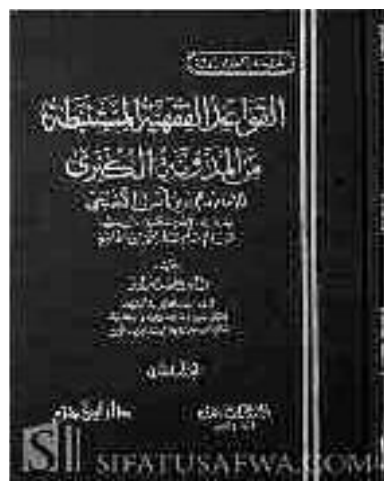
Chaque habitant doit vivre civiquement et proprement, planter au moins trois arbres sur la place publique...

Les Grandes Métropoles de l'islam : DAMAS

Damas est une ville et la capitale de la Syrie. Elle a plusieurs noms en arabe : le Châm, la ville du Jasmin. La ville même compte plus de 1 700 000 habitants pour



une agglomération de 2 000 habitants dans l'ancien monde. Damas est une ville de civilisation ancienne, Perses, Grecs, et Turcs. La ville a une histoire de 734 ans. Elle a été occupée par les Romains, les Arabes, les Mongols, les Mameluks, les Ottomans, et les Français. La ville a une population de 1 700 000 habitants pour une zone d'habitat de 2 000 000 habitants.

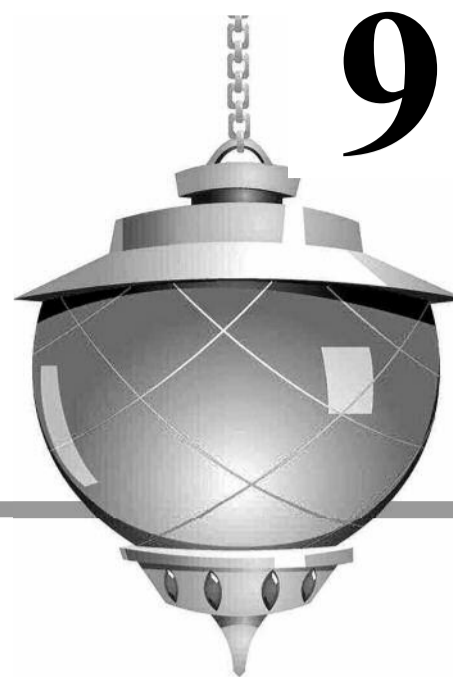


Zakat-el-fitr

(aumône de la rupture du jeûne de Ramadan)

En prélevant sur leurs biens l'allocation réservée à qui de droit, les croyants ne font donc que retourner au Seigneur une infime fraction des richesses qu'Il leur a données : C'est «Zakat-el-mel», l'aumône purificatrice, à ne pas confondre avec Zakat-el-fitr. La Zakat-el-fitr elle, est une pratique très recommandable (Sounna), qui concerne le jeûne du mois de Ramadhan et qui incombe à tout (e) musulman(ne). Sur le plan individuel, cet impôt est dû pour purifier chaque croyant (e) de tout ce qui aurait pu entacher son jeûne, tels que des propos obscènes ou des écarts de conduite. Sur le plan social, cette aumône permet aux pauvres de passer la fête de l'Aïd-el-fitr dans de meilleures conditions...

9



D'HANESQUE



L'éco-cité Ksar Tafilelt de Béni Yzguen a marié architecture traditionnelle et urbanisme moderne pour en faire une cité-ville très belle, douce à regarder et où il fait bon vivre. Ahmed Nouh, le concepteur-réalisateur de la ville, plusieurs fois primée dans le monde, en parle :

«En fait, c'est un projet urbain né d'un souci simple : mettre une belle ville, propre, intelligente et pas cher à la portée de l'Algérien moyen. Sans toucher aux terres arables, nous avons commencé à construire sur des terres incultes, sur une petite colline rocheuse de 22 hectares. L'objectif était de créer des ensembles à l'échelle humaine de 1000 à 2 000 habitations et entre 5 à 15 000 habitants. C'est une ville construite sur le principe de l'aide mutuelle et de l'utilité publique. En plus des trois catégories de maisons, petites, moyennes et hautes de

gamme, chaque habitant devait vivre civiquement et proprement, planter au moins trois arbres sur la place publique, un palmier-dattier, un arbre fruitier et un arbre d'ornement. Mettre ses ordures ménagères dans des sacs poubelles spécifiques, dont une partie, les épluchures et les rébus potagers et fruitiers, est destinée aux animaux qui constituent le parc zoologique de la Cité où vivent chameaux, singes, chèvres, moutons, vaches, poules, etc. En contrepartie, les participants à l'alimentation des animaux recevront gratuitement des œufs ou du lait.

«Les coûts ne sont pas onéreux pour mettre à la portée des jeunes des habitations aussi bien faites ; nous n'avons aujourd'hui aucun déficit et aucun gain à enregistrer. Tout a été pensé par une fondation dont l'objectif était de mettre en place un projet équilibré.

L'Etat algérien via la Caisse nationale du logement, la Fondation Amidoul et le bénéficiaire du logement financent. La Caisse nationale du logement apporte 25 à 40% du coût des habitations en fonction de la taille des maisons. Mais l'aide est la même pour tout le monde, de l'ordre de 150 millions de centimes actuellement, plus l'installation des VRD (la voirie et les réseaux divers). Cette subvention n'est attribuée qu'aux primo-accédants, ceux qui ont un logement n'ouvrant pas droit. La Fondation, animée par ses six membres, des notables algériens bénévoles, permet de retirer entre 25 à 30% du coût total : la somme qui aurait constituée les bénéfices d'un promoteur. L'acheteur apporte le reste et peut ainsi acquérir une propriété à un prix raisonnable. Environ un tiers de moins que le coût habituel.

glomération qui dépasse les 2 600 habitants, c'est l'une des villes les plus continuellement habitées au monde. De 661 à 750, Damas fut la capitale de la dynastie des Omeyyades.

Damas connut l'influence de nombreuses civilisations dont celles des Assyriens, Grecs, Séleucides, Romains, Arabes, Perses. De la fin du 12^e siècle av. J.-C. à la fin du 11^e siècle av. J.-C., elle est la capitale du royaume de Damas. L'archéologie montre une continuité continue de la région depuis le 3^e millénaire av. J.-C. Damas apparaît dans les textes égyptiens et akkadiens au 2^e millénaire : son royaume, vassal de l'Égypte, est situé à la frontière de l'influence hittite. Au début du 1^{er} millénaire, la ville est la capitale d'un des royaumes araméens. Jusqu'à sa disparition

le royaume de Damas est un des principaux rivaux de celui d'Israël, avec qui il s'allie parfois contre la menace assyrienne.

En 635, Damas se soumit aux musulmans et devint la capitale de la dynastie des Omeyyades de 661 à 750. Avec l'adoption de la langue arabe, elle devint le centre culturel et administratif de l'empire musulman durant près d'un siècle. Par la suite, elle demeura un foyer culturel majeur et un pôle économique de premier plan profitant de sa situation géographique privilégiée, à la croisée des chemins de La Mecque, l'Afrique, l'Anatolie, la mer Méditerranée et l'Asie (route de la soie en direction de la Chine et du commerce des épices avec l'Inde). Les Croisés l'assiégèrent en 1148. La ville fut saccagée par les Mongols de Tamerlan en 14019.

Damas connut l'influence de nombreuses civilisations dont celles des Assyriens, Perses, Grecs, Séleucides, Romains, Arabes et Turcs



Les savants de l'islam ABBAS IBN FIRNAS

Abou al-Qasim Abbas ibn Firnas ibn Wirdas al-Takurini (810-887), également connu sous le nom d'Abbas ibn Firnas, est un inventeur, médecin, chimiste, ingénieur, musicien et poète Andalous a vécu dans l'Émirat de Cordoue. Abbas Ibn Firnas a conçu une horloge à eau appelée al-Maqata, conçu un moyen de fabriquer du verre incolore, inventé divers planisphères de verre, fabriqué des verres correcteurs, conçu une chaîne d'anneaux pouvant simuler les mouvements des planètes et des étoiles, et a mis au point un procédé pour couper le cristal de roche. « Parmi d'autres expériences très curieuses qu'il a faites, l'une est son essai de voler. Il se couvrit de plumes, attacha deux ailes à son corps et, s'élevant, se jeta dans les airs, quand, d'après le témoignage de plusieurs écrivains de confiance qui assistèrent à la représentation, il vola sur une distance considérable, comme s'il avait été un oiseau, mais en atterrissant à l'endroit d'où il avait commencé, son dos était très endommagé, ne sachant pas que les oiseaux atterrissent sur leurs queues, il a oublié de s'en fournir d'une. »

On dit qu'al-Maqqari a utilisé dans ses travaux d'histoire « beaucoup de sources anciennes n'existant plus », mais dans le cas de Firnas, il ne cite pas ses sources pour les détails du fameux vol, bien qu'il réclame qu'un verset dans un poème arabe du IX^e siècle est en fait une allusion au vol de Firnas. Le poème a été écrit par Mu'min ibn Saïd, un poète de la cour de Cordoue sous Muhammad Ier (mort en 886), qui le connaissait, et généralement critique d'Ibn Firnas. Le verset pertinent fait savoir : « Il a volé plus vite que le phénix dans son vol quand il a habillé son corps dans les plumes d'un vautour ». Aucune autre source survivante ne se réfère à l'événement.



LE GOUVERNEMENT MAROCAIN FACE À UN FEU DE CRITIQUES SANS PRÉCÉDENT

Akhennouch ne veut pas se présenter devant les élus du peuple

Le parti marocain Progrès et Socialisme a exprimé son inquiétude face au non-respect par le gouvernement de l'obligation de comparaître devant le Parlement, dans un contexte marqué par des conditions économiques et sociales difficiles, ont rapporté des médias locaux.

"Le gouvernement essaye d'éviter de discuter des prix du carburant au Parlement, ce qui est considéré comme un rabaissement de l'institution législative et des représentants du peuple, et un comportement qui va à l'encontre du principe de la coopération et de la complémentarité entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif", a indiqué le président du Groupe de Progrès et Socialisme à la Chambre des représentants, Rachid Hammouni. A cet égard, le même responsable a fait savoir que la Commission des infrastructures, de l'énergie, des mines et de l'environnement devait se réunir lundi, à la demande de plusieurs représentants du peuple en vue d'interpeller le gouvernement sur des questions liées à la hausse des prix du carburant et son impact sur le pouvoir d'achat des citoyens, ainsi que sur les

mesures à prendre pour éviter l'aggravation de la situation. Déplorant la fuite en avant de l'exécutif marocain, le président du Groupe parlementaire a souligné "qu'au moment où le citoyen est grandement affecté par la hausse des prix, en particulier ceux du carburant, le gouvernement a surpris en usant l'article 103 du règlement intérieur de la Chambre des représentants, à travers une correspondance du ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, pour le report de la réunion à une date non déterminée". Ce comportement gouvernemental revient à "minimiser le rôle du Parlement et des représentants du peuple et n'a aucun sens politique et communicationnel à même de faire face aux situations de crise", a-t-il déploré.

I. M.



LES GRAVES ACCUSATIONS DE HUMAN RIGHTS WATCH CONTRE BAMAKO

Exactions contre les civiles ou propagande anti-russo-malienne ?

Dans un rapport publié mardi, l'ONG décrit un massacre perpétré sur plusieurs jours entre le 27 et le 31 mars dans la localité de Moura, dans une région qui est l'un des principaux foyers des violences sahéliennes. Les soldats maliens associés à des combattants étrangers présumés être russes ont exécuté sommairement 300 civils, dont certains qu'ils soupçonnaient d'être des jihadistes, fin mars dans une localité du centre du pays, dénonce Human Rights Watch (HRW). On sait que depuis l'éviction de l'opération militaire Barkhane, la France distille

chaque jour sur le Mali les informations les plus anti-droits-de-l'homme, mais aussi les plus fausses. Une véritable machine de guerre anti-Mali du colonel Goïta a été lancée par pratiquement tous les médias de l'Hexagone. Pour cette raison, il faut toujours prendre tout ce qui se dit sur le Mali sur les médias français, et sur les Russes sur les médias occidentaux en général, avec un maximum de précaution. Face à la multiplication de témoignages rapportés par la presse, l'état-major malien a parlé mardi soir dans un communiqué « d'allégations infondées » visant à « ternir

l'image » des forces armées. Sans faire référence spécifiquement à HRW, il a répété que le respect des droits était « une priorité dans la conduite (des) opérations » et appelé à « la retenue contre les spéculations diffamatoires ». Les autorités avaient déjà donné vendredi leur version des événements, parlant d'opération qui avait permis d'abattre 203 membres de « groupes armés terroristes » et d'en arrêter 51 autres. Mais la Mission de l'ONU au Mali, les Etats-Unis, l'Union européenne et la France ont exprimé leur préoccupation devant les informations remontant de

Moura. Les faits survenus à Moura sont « le pire épisode d'atrocités » commises depuis le déchaînement des violences au Mali en 2012, dit HRW, qui cite 27 personnes informées des événements, dont 19 survivants et témoins. « Le gouvernement malien doit de façon urgente et impartiale ouvrir une enquête sur ces meurtres de masse, y compris sur le rôle de soldats étrangers », dit Corinne Dufka, directrice pour le Sahel à HRW. Pour la crédibilité de ces investigations, les autorités doivent se faire assister de l'Union africaine et des Nations unies, estime-t-elle.

I.M.

LIBYE

Au moins 2 morts dans des affrontements entre groupes armés

Des combattants fidèles au gouvernement libyen d'entente nationale reconnu par la communauté internationale se reposent près de leurs armes le 19/06/19 à Tripoli.

Des affrontements entre deux groupes armés ont éclaté lundi soir dans la capitale libyenne Tripoli, sur fond de tensions

politiques exacerbées, faisant deux morts et cinq blessés. Selon des médias locaux, il s'agit de l'Appareil de soutien à la stabilité, affilié au Conseil présidentiel, et de la Force Nawasi qui dépend du ministère de l'Intérieur du gouvernement en exercice. Les victimes appartenaient aux deux forces,

d'après un responsable à la direction de la sûreté à Tripoli ayant requis l'anonymat. Parmi les dégâts, il y a eu un incendie dans un bâtiment "rapidement maîtrisé", tandis que la circulation est revenue "normale" dans le quartier théâtre des affrontements armés, a affirmé le responsable.

"Des affrontements entre deux groupes armés ont éclaté vers 20H00 (18h00 GMT), faisant deux morts et cinq blessés et occasionnant des dégâts matériels", a déclaré ce même interlocuteur, sans préciser l'identité des groupes impliqués. La Libye peine à s'extirper de plus d'une décennie de chaos

politique et de conflits consécutifs à la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, dans le sillage du Printemps arabe. Déjà miné par les divisions entre institutions concurrentes dans l'Est et l'Ouest, le pays d'Afrique du Nord se retrouve depuis début mars avec deux gouvernements rivaux, comme il l'a été entre 2014 et 2021, alors en pleine guerre civile. Un gouvernement formé par l'ancien ministre de l'Intérieur Fathi Bachagha, approuvé par le Parlement siégeant dans l'Est, est en effet en concurrence avec le cabinet en place à Tripoli, issu des accords politiques parrainés par l'ONU et dirigé par Abdelhamid Dbeibah, qui refuse de céder le pouvoir. Le gouvernement en exercice n'a pour l'heure par commenté ces incidents. Le ministère de l'Intérieur du gouvernement rival a, lui, condamné des "affrontements inacceptables (qui) qui menacent la vie des civils".

I.M.

BURKINA FASO :

Blaise Compaoré condamné à vie dans le «procès Sankara»

Les trois principaux accusés de l'assassinat de l'ex-président du Burkina Faso Thomas Sankara en 1987, dont l'ancien chef de l'État Blaise Compaoré, ont été condamnés mercredi à la prison à perpétuité par le tribunal militaire de Ouagadougou. Outre Blaise Compaoré, les deux autres condamnés à la prison à vie sont le commandant de sa garde à l'époque des faits, Hyacinthe Kafando, et le général Gilbert Diendéré, un des chefs de l'armée lors du putsch de 1987. Le général Diendéré purge déjà une peine de 20 ans de prison pour sa

participation à une tentative de coup d'État en 2015, un an après la chute de Blaise Compaoré suite à une insurrection populaire. Blaise Compaoré, en exil en Côte d'Ivoire depuis sa chute, et Hyacinthe Kafando, en fuite depuis 2016, étaient les grands absents de ce procès fleuve qui avait débuté il y a six mois. Les trois hommes sont condamnés pour "attentat à la sûreté de l'État". Blaise Compaoré et Gilbert Diendéré sont également reconnus coupables de "complicité d'assassinat" et Hyacinthe Kafando, soupçonné d'avoir mené le

commando qui a tué Thomas Sankara, d'"assassinat". Ils ont 15 jours pour faire appel de ces lourdes sentences. Les juges sont allés au-delà des réquisitions du Parquet militaire qui avait demandé 30 ans de prison contre Blaise Compaoré et Hyacinthe Kafando et 20 ans contre Gilbert Diendéré. Huit autres accusés ont été condamnés à des peines allant de trois ans à 20 ans de prison. Trois accusés, enfin, ont été acquittés. Le verdict a été accueilli par des applaudissements dans la salle du tribunal.

In AfricaNews

MAN CITY

GUARDIOLA «NE SAIT PAS QUOI ATTENDRE» DE L'ATLÉTICO AU RETOUR

Pep Guardiola (entraîneur de Manchester City, vainqueur 1-0 de l'Atlético Madrid en quart de finale aller de la Ligue des Champions, en conférence de presse) : «C'était un match difficile face à un adversaire fort, qui jouait en 5-5-0. C'était difficile de trouver des espaces. On a été patient, mais on n'a pas attaqué au bon rythme. Heureusement on a marqué. C'est un bon résultat, on aurait pu marquer un deuxième but mais 1-0 ou 2-0, ça ne change pas grand-chose avant d'aller à Madrid ». Au sujet de Foden, il dira : « Il a des qualités spéciales, des prises de balle toujours vers l'avant, des premiers appuis incroyables. Il a fait deux passes décisives pour Kevin (de Bruyne, en comptant l'occasion de la 80e). On savait qu'on aurait besoin de lui et de Gabriel pour remettre de la vitesse quand le match deviendrait un peu poussif. Ils l'ont fait et ils ont été très bons. Je ne sais pas quoi attendre d'eux au retour. Ils seront peut-être un peu plus haut, combineront davantage. Mais si le début de match tourne en leur faveur, peut-être qu'ils reviendront à leur jeu bas. Je dois surtout réfléchir à ce qu'on peut faire pour attaquer mieux ».

PSG

CE QU'ATTEND KYLIAN MBAPPÉ POUR PROLONGER

En fin de contrat avec le PSG, Kylian Mbappé n'a pas exclu de rester au PSG l'année prochaine. Mais le club parisien devra réussir à le convaincre, d'autant plus que le Real Madrid et deux autres clubs silencieux sont à l'affût.

Encore une fois, et c'est presque devenu la norme cette saison, Kylian Mbappé a déroulé contre le FC Lorient (5-1). Auteur de deux buts et de trois passes décisives, l'attaquant parisien a logiquement été élu homme du match...

«Je suis dans un grand moment et je suis dans une très belle équipe. On a réussi à prendre du plaisir et à en donner je pense (...) On a l'occasion de gagner le 10ème titre de Ligue 1, ce n'est pas tous les jours que ça arrive même si le PSG est un grand club», expliquait-il au micro de Prime Video.

AFFAIRE GASSAMA

La FIFA rendra son verdict le 21 avril prochain

Meriem Djou

La Fédération algérienne de football (FAF) a affirmé que la réclamation qu'elle a introduite auprès de la FIFA, sera soumise à la Commission de discipline pour examen et décision le 21 avril prochain, a indiqué, avant-hier soir, un communiqué de la FAF.

A noter que la FAF avait introduit le 31 mars dernier, auprès de la Fédération internationale de football association (FIFA) un recours à l'encontre de l'arbitrage scandaleux ayant faussé le résultat du match barrage retour Algérie-Cameroun disputé le 29 mars 2022 au stade du Chahid Mustapha-Tchaker de Blida.

La FAF est déterminée à user de l'ensemble des voies légalement permises pour se faire rétablir dans ses droits et rejouer la rencontre dans des conditions garantissant l'honnêteté et l'impartialité de l'arbitrage. La FAF demande également l'ouverture d'une enquête par les organes de la FIFA pour faire toute la lumière sur l'arbitrage du match Algé-



rie-Cameroun. Pour rappel, les Verts ont perdu leur match retour face au Cameroun (1 à 2) dans le temps additionnel des prolongations. Surpris par un but de Choupo-Moting en première mi-temps (22') suite à une balle perdue du gardien Mbolhi, les Algériens vont mettre longtemps pour égaliser,

plus précisément à la (118') sur une tête du remplaçant Touba, et après plusieurs occasions ratées et un but refusé.

Malheureusement, la joie des Algériens a été de courte durée puisque dans le temps additionnel, les Camerounais parviennent à doubler la mise par Toko-Ekambi

(120'+2') sur un manque de concentration de la défense.

Ce fut une soirée cruelle pour l'équipe nationale qui ne méritait pas un tel sort, après de belles performances, un sacre continental en 2019 et beaucoup de bonheur procuré au peuple algérien sous la conduite de Djamel Belmadi.

FOOT/CHAN 2023

Algérie A' - Togo A' ce soir à Blida

La sélection nationale A' de football affronte son homologue togolaise ce soir (22h00) au stade Mustapha-Tchaker de Blida, dans le cadre du premier match de la double confrontation amicale entre ces deux équipes, en vue des prochaines échéances officielles dont le Championnat d'Afrique des nations des joueurs locaux CHAN-2023 qu'organiseront l'Algérie du 8 au 31 janvier.

En vue de ces deux matches face au Togo (jeudi et dimanche prochains à huis clos), la formation algérienne dirigée par le sélectionneur national, Madjid Bougherra, effectue ses derniers réglages au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) où elle a entamé, dimanche dernier, un regroupement qui durera jusqu'au 10 avril.

"Cette double confrontation face à l'équipe A' du Togo va nous permettre d'avoir à notre disposition deux équipes et on pourra alors voir à l'œuvre tout le monde. Tous les joueurs seront concernés par ces deux

matches et auront un temps de jeu", a indiqué Bougherra à la chaîne TV de la Fédération algérienne de football. "On a gagné du temps en organisant des stages avant la coupe arabe (...) l'objectif de ce stage est de confirmer ce que je pense des joueurs, aussi bien les anciens que les nouveaux qui arrivent. C'est une liste élargie pour tester un peu tout le monde, ce qu'ils peuvent apporter avec ce noyau déjà consolidé. La porte reste ouverte pour tout joueur. De notre côté, nous mettons les joueurs sous concurrence", a-t-il dit notamment.

Le staff technique algérien devrait mettre à profit ce stage de préparation, le premier depuis le sacre en Coupe Arabe de la FIFA - Qatar 2021, ainsi que les deux matches amicaux face à l'équipe du Togo, pour procéder à une revue d'effectif et de constituer le noyau de joueurs avec lequel il va travailler d'ici l'événement continental de janvier 2023. 30 joueurs ont été convoqués par le coach national pour ce groupe-

ment qui concerne les joueurs évoluant dans le championnat national. Les trois joueurs du CR Belouizdad, Chamseddine Nessakh, Kheireddine Merzougui et Mohamed Islam Belkheir rejoindront le regroupement de la sélection au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, le vendredi 8 avril, soit au lendemain du match en retard que devra disputer leur club à Médéa face à l'OM en championnat de Ligue 1. Le stage de Sidi-Moussa est le 6^e regroupement de l'équipe algérienne A' depuis la nomination de Bougherra à la tête de la sélection, après ceux organisés en juin, août, et octobre, ponctués par des matchs amicaux face au Liberia à Oran (5-1), la Syrie (2-1) et le Burundi (3-0), puis un stage à Doha, et un autre à Alger avec une victoire lors d'un match face au Bénin (3-1). Un 5^e regroupement a été effectué en novembre dernier à Dubaï où l'équipe algérienne avait subi sa seule défaite (1-2) devant la Nouvelle-Zélande.

R.S.

ÉQUIPE D'ALGÉRIE

Djamel Belmadi aurait enfin pris sa décision au sujet de son avenir

On a enfin une réponse ! Après des jours à spéculer sur l'avenir du sélectionneur algérien Djamel Belmadi, le concerné donne enfin un signe. Les fans de l'équipe d'Algérie se questionnaient tous sur ce qui attendra Djamel Belmadi, la réponse verdict être tombée. Le futur de Djamel Belmadi au sein de

l'équipe nationale algérienne a été sujet à débat pour beaucoup de fans et de spécialistes algériens. Le responsable de la communication de la FAF, Salah Bey Aboud, avait eu une discussion avec le coach national, où il s'est avéré que Djamel est toujours dans une période de réflexion et de mise au

point. Mais ce soir, on apprend du journaliste algérien de BeIN Sports, Yacine Benlamouar, une toute autre nouvelle. Le spécialiste nous annonce alors que Belmadi aurait pris sa décision et qu'il restera à la tête de l'équipe nationale. Le papa des verts aurait annoncé à ses proches qu'il allait poursuivre son

aventure avec la sélection nationale. Djamel Belmadi aurait donc l'occasion de se rattraper et de corriger ces erreurs et faire oublier aux fans de football algérien cette mauvaise période par laquelle est passée l'équipe d'Algérie.

Fennec Football

COUP D'ENVOI AUJOURD'HUI
DU FESTIVAL VUE D'AFRIQUE
DE MONTRÉAL

«LA ROCKEUSE DU DÉSERT» PROJETÉ EN AVANT- PREMIÈRE

Un film documentaire sur l'artiste Hasna El Bacharia, intitulé «La Rockeuse du désert» sera projeté en avant première à Montréal (Canada) jeudi prochain au festival Vues d'Afrique et le samedi prochain à Sherbrooke également au Canada, au festival Cinéma du monde, a indiqué sa réalisatrice Algero-Canadienne, Sara Nacer.

«La Rockeuse du désert» d'une durée d'1h 15min, tourné et mis au point sur une période de presque dix (10) années, est un portrait intime et profond de Hasna El Bacharia, pionnière des artistes Diwane», a précisé à l'APS, la jeune cinéaste qui vit actuellement au Canada.

Hasna El Bacharia est «la première musicienne à franchir les barrières sociales de cette culture, elle est un exemple pour les femmes et les inspire en se réappropriant un genre musical traditionnellement réservé aux hommes. C'est une artiste singulière qui amène les femmes à redéfinir leur rôle et à défier les normes culturelles, tout en étant une performance musicale», a-t-elle estimé.

«Je suis très heureuse de pouvoir enfin dévoiler ce film tourné entre 2013 et 2018. Hasna El Becharia, est une légende nationale, une femme extraordinaire qui mérite d'être célébrée de son vivant», a encore souligné Sara Nacer. Pour cette cinéaste, «Hasna El Becharia, pionnière du Diwane au féminin, est l'héritière vivante d'un art qui s'inscrit dans le patrimoine Algérien ancestral et dont nous devons tous être fiers». Abordant ses longues années de travail sur le film documentaire, la réalisatrice a fait savoir qu'il lui a fallu dix (10) années de tournage, en Algérie, notamment à Bechar, en Europe et au Canada, pour la réalisation de l'œuvre qui retrace aussi 20 années d'archives de Hasna El Bacharia. «Cette œuvre cinématographique, première du genre consacrée à la première femme à jouer avec virtuosité le Guembri, l'unique instrument de la musique et danse Diwane, et réservé uniquement aux hommes (Maâlem), trace l'itinéraire géographique, social et culturel de Hasna El Bacharia», a déclaré la réalisatrice.

R. C.

TNA

Un programme riche et varié pour le mois de Ramadhan

Le Théâtre National Algérien Mahieddine-Bachtarzi a abrité du 06 au 27 avril, un programme riche et varié pour le mois sacré de Ramadhan. Au menu, des représentations théâtrales de productions du TNA, de théâtres régionaux et d'associations et coopératives, et des spectacles de musique animés par des artistes de renom dont Lila Borsali, Salim Dada, Baâziz, Kamel Aziz, Sidali Lekkam...



L'entame du programme du Théâtre National Algérien se fera avec la toute dernière production du TNA, la pièce « Basta », écrite et mise en scène par Brahim Chergui. Elle sera présentée du 06 au 10 avril 2022 à partir de 21h30 au niveau de la salle Mustapha-Kateb du TNA.

Le public aura rendez-vous, lundi 11 avril, avec la pièce « Musée des fous », écrite et mise en scène par Youcef Taouint, et produite par l'association « Mouvement théâtral de Koléa ». Suivront les représentations du monodrame « Koumicha » (mardi 12 avril), écrite et mise en scène par Toufik Mezghache, et produite par la coopérative Arts et Culture de Sétif, et de la

pièce « Et-Toufane » (mercredi 13), écrite par Rafik Belhadj, mise en scène par Abdelghani Chentouf et produite par l'association Choëla de Boumerdès.

Le programme prévoit également la représentation, samedi 15 avril, de la comédie musicale « Si Mohand U' Mhand », écrite et mise en scène par Lyes Mokrab et produite par le Théâtre régional de Tizi-Ouzou. Vous pourrez également découvrir l'adaptation par Saïd Boulmerka de l'œuvre éponyme de Mohammed Dib, « Un été africain », mise en scène par Karim Boutchiche et produite par le Théâtre régional de Constantine, et ce, dimanche 17 avril.

« Les émigrés », adaptée par Toufik Abdellahi et mise en scène par Yacine Benaïssa, et produite par l'association de wilaya le Pari de l'information et de la culture, en collaboration avec le Théâtre régional de Saïda, sera présentée lundi 18 avril ; « Mousibat el waÿ », mise en scène par Abdelouahab Bouhmam et produite par le Théâtre régional de Guelma, sera présentée dimanche 24 avril.

Le volet représentations théâtrales prévoit enfin deux représentations de la pièce « G.P.S », écrite et mise en scène par Mohamed Charchal et produite par le Théâtre National Algérien. Cette pièce a remporté de nombreux prix notamment aux dernières

Journées théâtrales de Carthage (Tunisie).

Pour ce qui est de la partie musicale, le programme propose des concerts du chanteur Baâziz et de la chanteuse Lila Borsali, le spectacle « Waslat el-Achouaq » de Salim Dada, une soirée Gnaoua avec le groupe DimaStand, un hommage au comédien Mohamed Adjaïmi, et deux soirées en collaboration avec l'AARC (Agence algérienne pour le rayonnement culturel). Ce partenariat avec l'AARC se concrétisera en deux concerts chaâbi : le premier prévu mardi 19 avril, rénira Sidali Lekkam et Lamine Saâdi ; le second sera animé par Kamel Aziz et Hafid Djuame.

"DIALOGUE ET COEXISTENCE"

Le Forum de la pensée culturelle islamique s'ouvre à Alger

La ministre de la Culture et des Arts, Souraya Moloudji a présidé, avant-hier au Palais de la Culture "Moufdi Zakaraïa" (Alger), l'ouverture du Forum de la pensée culturelle islamique, qui se tient chaque semaine tout au long du mois sacré, sous le slogan "Dialogue et Coexistence", et dont le premier numéro a accueilli l'universitaire Boumediene Bouzid qui a présenté une intervention sur "la

coexistence dans la pensée religieuse, les sciences sociales et humaines".

Dans son allocution d'ouverture, Mme Mouloudji a précisé que cette initiative scientifique se veut une occasion pour jeter les bases d'une manifestation intellectuelle permanente à travers laquelle nous aborderons des thèmes relatifs à la pensée culturelle islamique avec ses dimensions éthique, éducative et

de sensibilisation". La ministre a en outre souligné que le choix de la problématique du dialogue et de la coexistence intervenait pour mettre en exergue l'une des "valeurs ancrées dans la société algérienne (...) et les approches qui garantissent la pratique de la coexistence et ses principes", ajoutant que "c'est l'un des piliers de la sécurité nationale et de la paix" et que "l'absence de coexistence

conduit à un déclin des principes sociétaux et à la déstabilisation".

De son côté, le Secrétaire général du Haut conseil islamique (HCI), Boumediene Bouzid a abordé dans son intervention le concept de "la coexistence et du dialogue", ainsi que ses manifestations les plus importantes dans diverses religions et cultures, précisant que cette notion était "couramment utilisée ces 20 dernières années, notamment après les événements du 11 septembre aux Etats-Unis d'Amérique".

Par ailleurs, l'intervenant a évoqué l'évolution du concept de la coexistence et du dialogue, avançant des preuves juridiques, religieuses et intellectuelles contemporaines et a tenté de trouver ses racines dans les précédentes religions, la jurisprudence du 19e siècle, l'âge des lumières et les recherches anthropologiques, citant les principales initiatives arabes et islamiques.

R. C.

EL-OUED

Riche programme d'animation pendant les soirées du Ramadhan

Diverses activités culturelles, artistiques et religieuses sont au programme de la maison de la culture "Mohamed Lamine Lamoudi" d'El-Oued pour les soirées du mois de ramadhan, ont indiqué avant-hier des responsables de cette structure

culturelle. Des représentations théâtrales seront animées par des troupes professionnelles et amatrices locales, dont "Panorama" et "amateurs de la planche" qui traitent diverses questions sociales et éducatives, a indiqué le

directeur de la maison de la culture, Yacine Boughzela. Le public local pourra également assister durant les soirées du ramadhan à une panoplie de spectacles culturels, de chants religieux (Madh) et d'autres représentations et exhibitions ludiques pour les enfants accompagnés de leurs parents, selon les organisateurs.

Divers concours culturels et religieux sont aussi au menu du programme spécial ramadhan. Ils seront sanctionnés par des cérémonies de remise des prix aux lauréats, a-t-on signalé.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA D'ADRAR
NIF: 4080 15 00000 1062

Avis D'infructuosité D'appel d'offres ouvert
avec exigence de capacités minimales
N°01/2022

La direction des travaux publics de la wilaya d'Adrar informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2022 publié, aux quؤاهداف الإعلانيون : EXPRESS du 28/02/2022 et du 27/02/2021, relatif au projet : Entretien des chemins communaux répartis en 07 lots.

Lot n° 1 : Réhabilitation de CC 06 Baouandji sur 1,3 km, CC Ouaghzir sur 01km, CC MAKRA sur 0,5 km, CC 26 Bouaali sur 1,2 km, CC Tiouririne sur 0,7 km, CC 87 Taberkane sur 0,7 km

L'infructuosité de l'appel d'offres pour motif : le montant d'autorisation de programme est dépassé.

L'EXPRESS DU 07/04/2022

ANEP : N° 2216006493

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU ET SECURITE HYDRIQUE
 DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
 DE LA WILAYA DE BLIDA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ
N.L.F : 0905954993700

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, la DREW de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N°03/SMRE/DREW/2022, Paru dans les quotidiens nationaux l'Express en date du 03/03/2022, Asdaa El Malaeb en date du 01/03/2022 et le BOMOP N°/ en date du relatif au projet "Réhabilitation des forages à travers la Wilaya de Blida en deux(02) lots

Que le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

N°	Projet	Entreprise retenue	Note Technique	Montant de l'offre en TTC (DA)	Montant de l'offre Corrigé en TTC (DA)	Délais (mois)	NIF Entreprise	Observation
01	Réhabilitation des forages à travers la Wilaya de Blida en deux(02) lots Lot N°01 : Réhabilitation de huit (08) forages à Blida, Beni tamou, Beni Mered et Meftah	ETP Djeddou	58.5	27.008.240	26.913.040	04	16707090007444400000	Offre moins disant Qualifiée techniquement
02	Réhabilitation des forages à travers la Wilaya de Blida en deux(02) lots Lot N°02 : Réhabilitation de huit (08) forages à o.Slama, Bougara, Guerreo uaou, Chebli et Soumaa	NOUI El Hocine	56.66	27.347.152	27.708.912	03	195409210002156	Offre moins disant Qualifiée techniquement

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de monsieur le président de la commission des marchés publics de la Wilaya de Blida dans un délai de dix (10) Jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale, conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics.

L'EXPRESS DU 07/04/2022

ANEP : N° 2216006445

« LA VACCINATION, UNE PROTECTION POUR TOUS »
 Préservons votre vie et celle de votre famille

AFRIQUE SAÏD BOUTEFUKA, HADJADJ, TRAVEL LOOP ET LES CADRES DU MINISTRE DE LA JUSTICE : Le Parquet requiert des peines entre 3 et 10 ans de prison ferme

L'EXPRESS
 QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION - MARDI 12 OCTOBRE 2021 - N°108 - PRIX 20 DA (hors de la publication) - ZAKIA MEMROUZI

NOUVELLES DESTINATIONS ET HAUSSAGE DU NOMBRE DE VOLS MEDICOMORCHES À L'INTERNATIONAL
Air Algérie reprend de l'altitude

LA PAVANÉ GRANDS 4 PÈLES L'ORGANISME DE COORDINATION INTERNET

La chute de Facebook n'est plus qu'une question de temps

LE PREMIER MINISTRE BENALOUACHEMANNI REÇOIT LE PRÉSIDENT DE SECOUR
 «L'Algérie n'a pas ménagé ses efforts pour renforcer le Mouvement des non-alignés»

LE PROCÈS REPREND : HOUDA FERAOUN RATTRAPÉE PAR LE PROJET DE 1 MILLION DE LIGNES FTTH
30 millions de dollars de préjudice causé au Trésor public

L'EDITORIAL DE « L'EXPRESS » : Les adeptes du désordre toujours en action !

CORONAVIRUS : 58 CAS ET 2 DÉCÈS
 Sous la barre symbolique et rassurante des 100 contaminations

Suivez nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
 Ou sur notre page Facebook : **L'EXPRESSDZ**

L'EXPRESSDZ

À VENDRE

Appartement de type F3.

Lieu cité Eplf en face université Bab Ezzouar Alger
 Situé à côté station tramway et à 100 mètres de la future station métro.
 Situé à peine 10 minutes de l'aéroport international d'Alger et 5 minutes du centre commercial Suisse Appartement situé au 1er étage et complètement refait

Climatisation, téléphone et internet disponible. Appartement situé dans une cité fermée qui dispose d'espace de jeux pour les enfants Acte notarié et livret foncier disponibles

Tel: 0770829271

L'EXPRESSDZ
 Suivez nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
 Ou sur notre page Facebook :

L'EXPRESS
 QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION - MARDI 12 OCTOBRE 2021 - N°108 - PRIX 20 DA (hors de la publication) - ZAKIA MEMROUZI

L'express le quotidien
 @lexpressalgerie - Journal

Actualités - Vidéo - Photos - Plus

À propos

100 personnes ont aimé ce post

«DOUBLE TRANCHANT»

Vladimir Poutine met en garde contre la nationalisation des actifs russes

Lors d'une réunion consacrée aux questions économiques, le président russe a fustigé la «pression» exercée contre Gazprom en Europe, soulignant que nationaliser des actifs russes serait «une arme à double tranchant».

Le président russe a commenté la crise gazière lors d'une réunion ce 5 avril consacrée au secteur agricole et réunissant membres du gouvernement, syndicats agro-alimentaires et acteurs majeurs de l'industrie. Les téléspectateurs suivant sa retransmission ont pu l'entendre déplorer : «La situation dans le secteur de l'énergie se détériore en raison de mesures non commerciales sévères, notamment la pression administrative exercée sur notre entreprise Gazprom dans certains pays européens. Mais enfin, nous pouvons aller trop loin comme ça ! N'oublions pas qu'il s'agit d'une arme à double tranchant.»

Ces propos interviennent alors que l'Allemagne a annoncé la veille prendre le contrôle temporaire d'une filiale allemande du géant gazier, Gazprom Germania, afin d'assurer la pérennité des approvisionnements en gaz. Précédemment, l'entreprise russe avait annoncé qu'elle mettait fin à sa participation dans cette filiale, ce qui aurait suscité les inquiétudes de Berlin.

Vladimir Poutine n'a pas hésité à accuser les pays européens de «rejeter sur la Russie leurs propres erreurs» dans le domaine énergétique et agricole. «De plus, nous entendons déjà des déclarations de certains responsables évoquant une nationalisation éventuelle de certains de nos actifs. Enfin, nous pouvons aller trop loin comme ça ! N'oublions pas qu'il s'agit d'une arme à double tranchant», a-t-il préve-



nu. Si l'Allemagne se trouvait probablement dans le viseur du président russe lorsqu'il a tenu ses propos, l'avertissement, lui, s'adressait bien à l'ensemble des pays sanctionnant actuellement Moscou. Et à ce titre, il convient de rappeler que le pays le plus exposé de cette coalition anti-russe est bien la France. Car c'est un fait souvent méconnu : plus de 500 entreprises tricolores opèrent en Russie (dont 35 des membres du CAC40), et les 160 000 Russes qui œuvrent pour

elles font de la France le premier employeur étranger dans le pays... et donc celui qui serait le plus touché par une vague de nationalisations punitives.

LA FRANCE, PAYS LE PLUS EXPOSÉ EN CAS DE NATIONALISATIONS MASSIVES EN RUSSIE

Le président russe a aussi abordé la question des exportations agricoles alors que les sanctions réciproques prises entre le bloc occidental et la Russie sur fond

de guerre en Ukraine font craindre des pénuries alimentaires dans nombre de pays, notamment en Afrique mais pas seulement. «Il est clair que cette année, dans le contexte de la pénurie alimentaire mondiale, nous devons gérer plus prudemment les approvisionnements alimentaires vers les pays étrangers, notamment surveiller de près les paramètres de ces exportations vers les pays qui mènent à notre rencontre une politique manifestement hosti-

le», a-t-il averti. Il a cependant précisé que l'augmentation de la production agricole en Russie garantissait au niveau national des prix inférieurs au marché mondial pour les denrées alimentaires. Sur le plan agricole et alimentaire, de nombreux pays subissent les conséquences du conflit entre la Russie et l'Ukraine, deux fournisseurs clés de produits alimentaires de base dans le monde, notamment les céréales et l'huile de tournesol.

RT

SONDAGE EXCLUSIF

L'écart se resserre entre Macron et Le Pen, Mélenchon en embuscade

A mesure que le premier tour approche, ce dimanche, l'ordre des candidats se stabilise. Pas de grand changement, en somme, par rapport à l'enquête d'opinion de la semaine passée. Emmanuel Macron, qui a tenu dimanche dernier à La Défense son seul grand meeting de campagne pour tenter de rééquilibrer son image, reste en tête des intentions de vote au premier tour (28%), en baisse d'un demi-point, selon le dernier sondage Elabe pour L'Express et BFM TV, en partenariat avec SFR*.

Il devance toujours Marine Le Pen (23%), mais l'écart avec la candidate du Rassemblement national (RN) se réduit. Celle-ci profite, comme ces dernières semaines, d'une dynamique positive (+1 en sept jours) et n'émarge désormais plus qu'à cinq points du président candidat. Elle bénéficierait notamment d'un soutien en hausse des abstentionnistes (25%, +6) et progresserait auprès des électeurs se positionnant politiquement très à droite. Jean-Luc Mélenchon, candidat de la France insoumise, demeure en troisième position, avec un score stable (15,5%), en très légère hausse (+0,5). Derrière ce trio figurent Eric Zemmour (Reconquête !) et Valérie Pécresse (Les Républicains), qui connaissent une fin de campagne

compliquée. Tous deux, déjà distancés, poursuivent leur baisse. Le premier est crédité de 9% des intentions de vote au premier tour (-0,5), la seconde de 8% (-0,5). La tête de file LR n'aurait qu'un soutien partiel des électeurs de François Fillon en 2017, dont un quart se tournerait vers Emmanuel Macron et un peu moins d'un cinquième vers Eric Zemmour. Ce dernier perdrait, lui, de potentiels électeurs au profit de Marine Le Pen.

Yannick Jadot, le candidat d'EELV, est donné à 5% (+0,5), Jean Lassalle à 3% (+0,5). Le communiste Fabien Roussel le suit de près avec 2,5% (-1) ; la socialiste Anne Hidalgo affiche 2%, (+0,5), tout comme Nicolas Dupont-Aignan (-0,5). Au second tour, prévu le 24 avril, les dynamiques se figent aussi. Dans le cas d'un duel entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen, le président sortant avancerait toujours son adversaire (53% contre 47%), scores identiques par rapport à la semaine dernière. Il bénéficierait de bons reports de voix des électeurs de Yannick Jadot et, dans une moindre mesure, de Valérie Pécresse. Marine Le Pen irait en grande partie piocher auprès des électeurs d'Eric Zemmour, plus modestement auprès de ceux de Jean-Luc Mélenchon et de Valérie

Pécresse. Réformisme contre radicalité Pour les sondés, les principales qualités attendues d'un président sont l'écoute des Français (54%), l'honnêteté (53%), la compétence (41%) et la capacité à gérer des crises (37%). Mais la méthode à employer pour diriger le pays laisse apparaître deux grands blocs : ceux en faveur du réformisme (50%) contre ceux préférant la radicalité (49%). Ce résultat, note l'institut, est plutôt stable depuis septembre dernier. Ainsi,

les potentiels électeurs d'Emmanuel Macron (69%), de Valérie Pécresse (61%) et de Yannick Jadot (55%) estiment majoritairement qu'il faut faire évoluer la société de manière progressive. Au contraire, la majorité de ceux d'Eric Zemmour (76%), de Marine Le Pen (67%) et de Jean-Luc Mélenchon (55%) considère qu'il faut faire des changements radicaux des lois et de la société.

L'Express

Situation énergétique de l'Égypte

L'Égypte est le 3e producteur de gaz naturel d'Afrique après l'Algérie et le Nigeria. Le pays joue par ailleurs un rôle central dans le transit mondial de pétrole et de gaz naturel via le canal de Suez et l'oléoduc SUMED, alternative au canal reliant le golfe de Suez à Alexandrie.

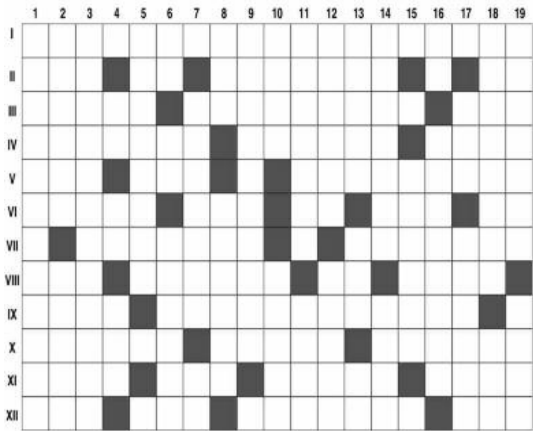
Dans cette note de synthèse en anglais publiée le 4 avril, l'EIA américaine (Energy Information Administration) présente les principaux chiffres clés relatifs à l'énergie en Égypte. Le rôle du gaz naturel y est en particulier mis en exergue : en 2020, cette énergie a

compté pour 57% de la consommation d'énergie primaire dans le pays et pour 75,5% de la production nationale d'électricité.

Par ailleurs, l'EIA mentionne entre autres la construction du barrage de la Renaissance sur le Nil bleu par l'Éthiopie (5,2 GW de puissance, ce qui en ferait le principal barrage hydroélectrique du continent africain) qui fait l'objet d'un différend entre ce pays, l'Égypte et le Soudan (l'Égypte craignant un impact sur ses ressources en eau).

EIA

Mots Croisés



Horizontalement :
 I. Avec prudence. II. Etendue. Au milieu du menu. VII. Edenté. III. Fleuve passionné. Repentir. Façade. IV. Bonheur insensible. Entre le marteau et l'enclume. Endroit privilégié. V. Dix pour Agatha. Célés. Enterrer. VI. Impératrice d'Orient. Canonisée. Note. Rafale. Article. VII. Européen de l'Est. Echouerez. VIII. Roue à aubes. Bataille navale. Appris. Pouffes. IX. ccueillante. Terpène. X. Duo musical. Muse. Risquerai. XI. Ville du Roussillon. Tire-lait. Intouchable. Relevé. XII. Sur la table. Jeu de hasard. Culmine au Mont Vinaigre. Esprit.

Verticalement :
 1. Marchent sur la plante

des pieds. 2. Pigeon. Rival. 3. Marqueraient les pages. 4. Rayon de soleil. Drame. Participe. 5. Ventilateur. 6. Article. Académie. Morceau de frise. 7. Conduit. Bourg bourguignon. 8. Fin de messe. Couvrent chefs religieux. 9. Décorer. 10. Sort de la matrice. Comportement amoureux. 11. Azoté. Condition. 12. Amorphe. Méprise. 13. Reçoivent les bulletins. Période chaude. Conjonction. 14. Distilla. Pioche. 15. Plaques de verre. 16. Grecque. Détendues. 17. Céréale. Brameras. 18. Céphalopodes. Blonde. 19. Ferez feu. Firmament.

Les mots fléchés

FLEUR DES CHAMPS FLEUR TRÈS CULTIVÉE	MONNAIES ROUMAINES EXTRAIT VÉGÉTAL	PLANTE SAUVAGE ET... APÉRITIVE	FLEUR À LIQUEUR TROUSSEAU	LAINES D'ÉCOSSE	MYRTILLE ERBIUM AU LABO	FLEUR D'AUTOMNE GOÛTS
BOUT DE PAIN HIBOU	ÉPREUVE DE TROT	ÉTOILE D'ARGENT TUMEUR DES VÉGÉTAUX	RÔDAT ÉTAT AFRICAIN	PREMIÈRE VENUE ROUGE POMME	FLOTTÉ ARBUSTE À FRUITS ROUGES	CONIFÈRE
COLLE JADIS À BASE DE GUI	MISSIVE	LABYRINTHE PASTEL DES TEINTURIERS	FAIRE DU VÉLO ORDRE	SAULES PARESSEUX	SALUT ROMAIN	POSSESSIF VIEUX VÉLO
VIEILLES MONNAIES	VICTOIRE D'EMPIRE UNE PLANÈTE	UNE DES 9 MUSES NOUAS	DANS LA MOSQUÉE ATMOSPHÈRES	REMÉDIAI BEAU AU MILIEU	C'EST-À-DIRE SOLIDIFIÉ	ARTICLE BROYA
EXAMEN IMMORTELLE	FISSE PLAISIR	NIGAUDE FLEUR DE PROVENCE	SERVICE NON RENDU POÈTE GREC	URTICACÉES FIÈRE LADY	PATRON DES ORFÈVRES BAIE AU JAPON	CHAÎNE DE MONTAGNES
MANILLON ÉCRAN	DANSE CUBAINE	DONNE LE TON TROUBLES	FLEUR TOXIQUE POSSESSIF	ÉPUISA PÉRIODE	FIN DE VERBE TÉRA-OCTET	MESURA
CHER À ARAGON ÎLE DE FRANCE	SANS ENGRAIS	PRÉVENIR				

KAZANANAS

E	T	A	G	E
+	L			
+	R			
+	I			
+	M			
+	S			
-	G			
-	T			
-	M			
-	E			
-	S			

A CHAQUE ÉTAPE, TROUVEZ LE MOT SUIVANT EN AJOUTANT OU EN RETRANCHANT, COMME INDIQUÉ, LA LETTRE SITUÉE À DROITE DU TABLEAU. S'IL Y A PLUSIEURS SOLUTIONS POSSIBLES, ON PRIVILÉGIE D'ABORD LES NOMS COMMUNS OU ADJECTIFS AU SINGULIER, ENSUITE LES PLURIELS, ET EN DERNIER LIEU LES FORMES CONJUGUÉES.

SOLUTIONS MOTS CROISÉS PRÉCÉDENTS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
I	M	E	D	I	C	A	M	E	N	T
II	E	X	A	M	E	N	B	A	H	
III	L	E	P	R	I	M	E		E	
IV	A	R	M	E	E	S	R	O	R	
V	N	C	R	A	O	L	G	A		
VI	C	I	G	A	L	E	U	M	P	
VII	O	C	T	E	N	D	E		E	
VIII	L	E	G	I	S	T	E	N	U	
IX	I	I	F	E	M	U	T			
X	E	O	N	G	R	I	P	P	E	

E	T	I	R	E					
T	U	E	R	I	E				
T	I	R	E	U	S	S	I	T	E
R	E	U	S	S	I	T	E	S	
U	R	E	S	T	I	M	E	S	
M	E	S	S	I	E	U	R	S	
R	E	U	S	S	I	E	S		
R	I	E	U	S	E	S			
E	S	S	I	E	U				
I	S	S	U	E					

O	M	Q	V	B	U						
F	U	R	I	E	U	S	E	M	E	N	T
T	E	N	T	A	T	R	I	C	E		
E	R	S	E	I	O	N	O	A			
E	T	R	E	P	I	E	T	O	N		
P	A	R	V	I	S	S	N	P	I		
T	E	E	S	E	S	S	A	I	M		
A	L	I	E	N	T	A	M	U			
A	N	O	N	A	G	E	M				
T	N	T	S	C	I	E	R	A	G		
T	E	U	O	N	R	A	C	E			
A	I	F	E	V	A	R	A	N			
Q	U	O	I	D	E	T	O	N	E		
P	U	B	N	L	T	U	N	I	S		
E	U	H	A	R	U	M	F	E			

MOTS MÊLÉS N° 27

SOLUTION DES MOTSMÊLÉS N° 26 : Le mot-mystère est : FLOCON

- | | | |
|---------|-----------|------------|
| ABDOMEN | GRATIS | MODULO |
| AGENDA | IDEM | OMNIBUS |
| ALEA | INCOGNITO | PEPLUM |
| ALIAS | INDEX | PROSPECTUS |
| ALIBI | INFARCTUS | REFERENDUM |
| ALINEA | INTERIM | SATISFECIT |
| ANIMAL | ITEM | SCENARIO |
| BONUS | JUNIOR | SUBITO |
| CREDO | LAPSUS | TANDEM |
| CURSUS | LATIN | TERMINUS |
| DEFICIT | LAVABO | TIBIA |
| DIVA | MALUS | ULTIMATUM |
| FEMUR | MAXIMUM | VETO |
| FORUM | MEMENTO | VIDEO |
| | | VILLA |

A	B	D	O	M	E	N	M	O	E	X	P	I	B	I
R	I	O	T	I	B	U	S	E	E	G	E	B	O	T
S	U	N	I	M	R	E	T	D	R	R	P	I	N	E
U	A	N	F	O	R	A	N	I	M	A	L	L	U	M
B	M	I	F	A	P	I	N	V	C	T	U	A	S	C
I	U	T	M	E	R	C	M	E	D	I	M	C	U	R
N	T	A	U	H	O	C	U	O	C	S	F	R	M	U
M	A	L	D	G	S	B	T	M	J	S	S	E	O	M
O	M	L	N	N	P	N	A	U	A	U	D	D	D	E
A	I	I	E	V	E	T	O	V	S	N	N	O	U	F
N	T	V	R	M	C	G	I	P	A	E	N	I	L	A
O	L	U	E	M	T	D	A	T	A	L	E	A	O	E
S	U	M	F	S	U	L	A	M	S	A	I	L	A	R
T	I	C	E	F	S	I	T	A	S	T	I	B	I	A
T	M	I	R	E	T	N	I	M	U	M	I	X	A	M

CAS ET 0 DÉCÈS

Le ministère de la Santé a annoncé, dans un communiqué, l'enregistrement de 6 nouvelles infections au virus corona, au cours des dernières 24 heures. Alors qu'aucun décès n'a été enregistré.



Alger 23°
Constantine 21°
Oran 22°
Ouargla 29°

16

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:54	12:51	16:26	19:12	20:37

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 7 AVRIL 2022 // N°280 // PRIX 20 DA

METTRE HORS D'ÉTAT DE NUIRE UN «PROJET INFERNAL»
VISANT LES FONDEMENTS DE L'ÉTAT

Les efforts de l'ANP pour réduire les derniers résidus du terrorisme

Le travail «énorme» de l'Armée nationale populaire (ANP) de débarrasser le pays des groupuscules terroristes sera parachevé par la neutralisation des résidus du terrorisme et leur «projet infernal» visant à saper les fondements de l'Etat et de ses institutions, souligne la revue El Djeïch dans son dernier numéro. «Il ne fait aucun doute que notre vaillante Armée, qui a foi en le caractère sacré et en la pureté de cette terre ainsi qu'en la souveraineté de son peuple sur sa terre, continuera sur la même voie jusqu'à ce que chaque centimètre de notre pays soit débarrassé de ces groupuscules qui ont dévié et se sont fourvoyés dans les méandres du péché et du crime» relève la revue de l'ANP. «Ce travail énorme, que n'ont de cesse d'accomplir nos forces armées, sera complété par la neutralisation des résidus du terrorisme et de ses idées destructrices, en dévoilant les menées des traîtres et les basses besognes auxquelles ils s'adonnent ainsi que leur tendance à exploiter la naïveté de certains pour les influencer et les recruter dans un projet infernal visant à saper les fondements de l'Etat et de ses institutions, y compris l'ANP», a fait observer l'édito de la publication. L'ANP, poursuit la même source, «est assez forte pour se laisser atteindre par de telles tentatives méprisables, orchestrées par des personnes égarées ayant choisi de s'engager clairement dans des actes subversifs contre notre pays et ses institutions, avec l'aide de certaines puis-



sances étrangères connues pour leur hostilité avérée envers notre pays «Après avoir fait échec à de précédentes tentatives de saper les fondements de l'Etat algérien et ses institutions constitutionnelles, le peuple algérien découvre les détails d'un autre complot ourdi contre notre pays depuis l'étranger et orchestré par une organisation terroriste dont les têtes pensantes ont recours à de viles méthodes et lancent des campagnes hostiles traduisant une profonde rancœur envers l'Algérie et son peuple et les acquis réalisés dans nombre de domaines, en un temps record, dans le cadre de la nouvelle orientation adoptée». L'éditorial de la revue a également assuré que le Haut commandement de l'ANP «continuera de veiller au développement du système de défense de nos Forces armées pour garantir la disponibilité opérationnelle permanente, en rehaussant leurs capacités de combat au plus haut niveau et en les entourant de tout ce qui

est de nature à assurer la promotion des compétences pour être à même de repousser toute menace, de quelque forme et nature qu'elles soient, et faire échec à tous les traîtres, ennemis de l'Algérien». Dans le même sillage, la publication a souligné que «les derniers temps, les détachements de l'ANP ont enregistré des résultats remarquables dans la lutte contre le terrorisme, grâce à des efforts soutenus, traduisant une volonté d'acier d'éradiquer ce phénomène étranger aux valeurs de notre religion et de notre société». A ce propos, la revue El Djeïch a rappelé que «la récente opération menée dans la wilaya de Skikda, qui s'ajoute à de précédentes opérations, traduit également l'efficacité de l'approche adoptée par l'ANP en matière de lutte contre le terrorisme, l'efficacité opérationnelle des éléments de nos forces armées ainsi que la ferme volonté qui les anime afin d'éradiquer les résidus des groupes terroristes». I.M.

FUSILS-MITRAILLEURS FMPK, 1 MISSILE SOL-AIR DE TYPE STRELA-M2, ROQUETTES ET LANCE-ROQUETTES RPG ET BOMBES

Les aveux des terroristes capturés à Skikda permettent de récupérer un véritable arsenal de guerre

M.Emad-Eddine

Dans le cadre des opérations de qualité menées par les unités de l'Armée Nationale Populaire dans le domaine de la lutte antiterroriste, et grâce à une exploitation efficace des renseignements fournis par les terroristes capturés récemment à Skikda, des détachements de l'ANP ont découvert et détruit, lors d'une opération de ratissage à Tizi Ouzou, une (01) casemate pour terroristes, et récupéré deux (02) fusils mitrailleurs FMPK, un (01) missile sol-air de type «Strela-M2», deux (02) lance-roquettes



RPG-7, un (01) lance-roquettes RPG-2, un (01) fusil de chasse, (23) bombes de confection artisanale, (04) roquettes RPG7-V, (09) charges propulsives pour lance-roquettes, un (01) viseur pour RPG-7, une

(01) paire de jumelles, des outils de détonation, des chargeurs de munitions, (2156) balles, ainsi que des effets vestimentaires, des vivres, des médicaments, des équipements électroniques et d'autres objets.

RAMADHAN

Près de 390 tonnes de viandes rouges commercialisées par Alviar

Près de 390 tonnes de viandes rouges seront commercialisées par le groupe public Alviar durant le mois de Ramadhan à des prix «raisonnables», a indiqué à l'APS le directeur commercial du groupe, Saad Mossad. «A l'occasion du mois sacré, l'Algérienne des viandes rouges (Alviar) a installé 44 points de vente à l'échelle nationale et prévu la commercialisation de 390 tonnes dont 140 tonnes de viande ovine et 250 tonnes de viande bovine», a précisé M.

Mossad. Les produits d'Alviar sont cédés à des prix «étudiés» qui ne dépasseraient pas les 1.300 dinars pour la viande ovine et 1.200 dinars pour la viande bovine. Le prix du foie d'agneau est fixé à 2.800 dinars, le foie de veau à 2.200 dinars, le coeur d'agneau à 2.000 dinars, celui de veau à 1.500 dinars, la viande hachée bovine 1.350 dinars, la douche veau à 950 dinars, le steak de veau à 1.500 dinars, le filet à 1.800 dinars, le faux filet à

1.500 dinars, le jarret de veau à 1.500 dinars, la basse côte de veau à 1.200 dinars, l'entrecôte de veau à 1.200 dinars, et le merguez à 700 dinars. Concernant l'origine de ces produits, le groupe public «a opté cette année pour la viande bovine locale du Sud algérien, de bêtes saines et de bonnes conformations, la viande ovine est issue également de la production locale (races locales à forte valeur génétique)», souligne-t-il.

APS

CONSEIL DE LA NATION PLÉNIÈRE JEUDI CONSACRÉE AUX QUESTIONS ORALES



Le Conseil de la Nation tiendra jeudi une séance plénière consacrée aux questions orales destinées à quatre ministres, a indiqué hier un communiqué de la chambre haute du Par-

lement. Il s'agit de 11 questions orales adressées aux ministres des Affaires religieuses et des Wakfs, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, des Ressources en eau et de la Santé.

Lors de cette séance, il sera procédé à la validation de la qualité de deux nouveaux membres au titre du tiers présidentiel, outre l'annonce de la création d'un nouveau groupe parlementaire.